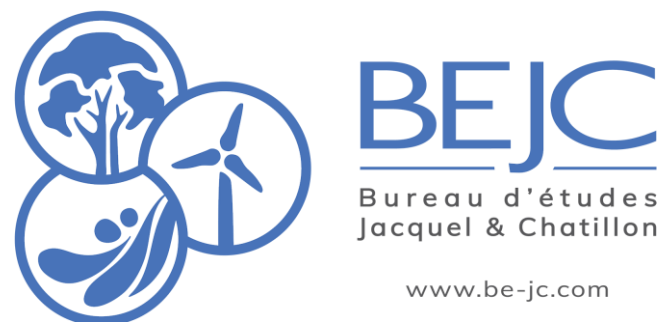


PRE-DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE PROJET D'INSTALLATION AGRIVOLTAÏQUE SUR UNE PARCELLE A BEAUSITE

Commune de Beausite
Département de la Meuse (55)

Société Porteuse :

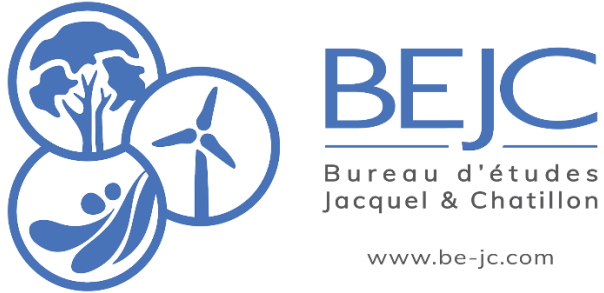
EARL PIQUET
2 rue de la fontaine
55250 BEAUSITE



Réalisation du dossier :
Bureau d'Études JACQUEL & CHATILLON
3, quai des Arts
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Tél. : 03.26.21.01.97

JUILLET 2025

INTERVENANTS

Réalisation du pré-diagnostic écologique	
Bureau d'études JACQUEL & CHATILLON	<u>Contact</u> : M. Kévin SPEDER <i>(Chargé d'études écologue – Diplômé de Master Biodiversité, Écologie, Evolution parcours Ecologie évolutive et comportementale)</i> k.speder@be-jc.com
	<u>Rédaction</u> : M. Kévin SPEDER
	<u>Terrain</u> : M. Pierre MARTIN <i>(Chargé d'études écologue – ingénieur agronome spécialité gestion des milieu naturels)</i> p.martin@be-jc.com
	3, quai des Arts 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE <u>Téléphone</u> : 03.26.21.01.97

REFERENTS

EARL PIQUET	<u>Contact</u> :
	M. Fabrice PIQUET 2 rue de la fontaine 55250 BEAUSITE @ : piquetfab@orange.fr <u>Portable</u> : 07.87.00.61.22



SOMMAIRE

INTRODUCTION _____ **7**

CHAPITRE I. CADRAGE PREALABLE _____ **9**

 I.1. PRESENTATION DU PROJET _____ 10

 I.2. DEFINITION DU PERIMETRE D’ETUDE _____ 14

CHAPITRE II. ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE _____ **15**

 II.1. INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL ET CONTEXTE REGLEMENTAIRE _____ 16

 II.1.1. ESPACES NATURELS D’INVENTAIRE (ENI) _____ 16

 II.1.2. LES ESPACES NATURELS PROTEGES (ENP) _____ 20

 II.1.3. ZONES DE GESTION CONCERTEES _____ 21

 II.1.4. ESPECES SOUMISES A PLANS D’ACTIONS _____ 24

 II.2. CONTINUITES ECOLOGIQUES _____ 24

 II.3. BASES DE DONNEES NATURALISTES _____ 28

 II.3.1. ESPECES FLORISTIQUES _____ 28

 II.3.2. ESPECES FAUNISTIQUES _____ 28

CHAPITRE III. DIAGNOSTIC DU SITE _____ **37**

 III.1. METHODOLOGIE DEPLOYEE _____ 38

 III.1.1. ZONE D’ETUDE DE L’INVENTAIRE ECOLOGIQUE _____ 38

 III.1.2. CALENDRIER DES INTERVENTIONS SUR SITE _____ 39

 III.1.3. QUALIFICATION DES INTERVENANTS _____ 40

 III.1.4. DETAILS DES PROTOCOLES D’INVENTAIRES DEPLOYES _____ 40

 III.2. EXPERTISES DE TERRAIN _____ 41

 III.2.1. HABITATS NATURELS _____ 41

 III.2.2. FLORE _____ 42

 III.2.3. FAUNE _____ 44

 III.3. SYNTHESE DES ENJEUX ECOLOGIQUES _____ 49

 III.4. EFFETS POTENTIELS DU PROJET _____ 49

CONCLUSION _____ **50**

ANNEXE _____ **54**

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES _____ **52**

SIGLES _____ **53**

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Cartes

Carte 1 : Zone d'implantation du projet (Source : BEJC) 10

Carte 2 : Implantation prévue pour le projet (Source : BEJC, d'après données Ingelios)..... 11

Carte 3 : Localisation du projet dans le département de la Meuse (Source : BEJC)..... 13

Carte 4 : Périmètres d'étude du projet (Source : BEJC)..... 14

Carte 5 : Espaces Naturels d'Inventaire (ENI) au sein du périmètre d'étude (Source : BEJC, d'après données MNHN 2024) 17

Carte 6 : Zones humides avérées dans le périmètre d'étude du projet (Source : BEJC)..... 19

Carte 7 : Milieux potentiellement humides aux alentours de la zone d'implantation potentielle du projet (Source : BEJC, d'après données Institut Agro Rennes-Angers)..... 19

Carte 8 : Zones Natura 2000 (ZSC et ZPS) sur le territoire d'étude (Source : BEJC, d'après données MNHN 2024) 20

Carte 9 : Autres ENP présents dans la zone d'étude (Source : BEJC, d'après données MNHN 2024)..... 23

Carte 10 : Carte schématique de la Trame Verte et Bleue de la région Grand Est (Source : Biodiversité Grand Est)..... 25

Carte 11 : Corridors écologiques harmonisés dans la région Grand Est (Source : DREAL Grand Est) 26

Carte 12 : Trame verte et bleue au sein du périmètre d'étude (Source : BEJC, d'après données du SRCE de Grand Est)..... 27

Carte 13 : Aire d'étude de l'inventaire écologique du projet (Source : BEJC)..... 38

Carte 14 : Détail des habitats de l'aire d'étude écologique (Source : BEJC)..... 41

Figures

Figure 1 : Extrait de l'implantation prévue (Source : Ingelios)..... 10

Figure 2 : Type d'implantation des panneaux prévue pour le projet (Source : Ingelios) 12

Figure 3 : Dimensions des clôtures envisagées (Source : Ingelios)..... 12

Figure 4 : Définition des trames vertes et bleues (Source : INPN)..... 25

Photos

Photo 1 : Linatre (Chaenorrhinum minus) (Source : Y. Martin / INPN) 28

Photo 2 : Molène à fruits coniques (Verbascum conocarpum) (Source : UniTS)..... 28

Photo 3 : Orvet fragile (Anguis fragilis) (Source : J.-C. de Massary / INPN)..... 29

Photo 4 : Doublure jaune (Euclidia ghybica) (Source : Thomas Jumař / INPN) 30

Photo 5 : Anax empereur (Anax imperator) (Source : S. Wrořa / INPN)..... 30

Photo 6 : Criquet ensanglanté (Stethophyma grossum) (Source : S. Wrořa / INPN)..... 30

Photo 7 : Cuivré des marais (Lycaena dispar) (Source : H. Bouyon / INPN)..... 30

Photo 8 : Chat forestier (Felis silvestris) (Source : BEJC, hors site)..... 32

Photo 9 : Bruant des roseaux (Emberiza schoenicllus) (Source : J. Laignel / INPN) 36

Photo 10 : Cigogne noire (Ciconia nigra) (Source : P. Haffner / INPN)..... 36

Photo 11 : Milan royal (Milvus milvus) (Source : BEJC, hors site)..... 36

Photo 12 : Traquet mottoux (Enanthe enanthe) (Source : BEJC, hors site)..... 36

Photo 13 : Gaillet commun (Galium mollugo) (Source : P. Gourdain / INPN)..... 43

Photo 14 : Sénéçon sud-africain ou Sénéçon du Cap (Senecio inaequidens) (Source : A. Lacoenilbe / INPN)..... 44

Photo 15 : Libellule fauve (Libellula fulva) (Source : BEJC)..... 45

Photo 16 : Caloptène italien (Calliptamus italicus) (Source : S. Richaud / INPN) 45

Photo 17 : Citron (Gonepteryx rhamni) (Source : BEJC, hors site)..... 45

Photo 18 : Pie-grièche écorcheur (Lanius collurio) (Source : BEJC, hors site)..... 47

Photo 19 : Bruant jaune (Emberiza citrinella) (Source : BEJC, hors site) 48

Photo 20 : Hironnelle rustique (Hirundo rustica) (Source : BEJC, hors site)..... 48

Photo 21 : Linotte mélodieuse (Source : BEJC, hors site) 48

Photo 22 : Martinet noir (Apus apus) (Source : S. Wrořa / INPN)..... 48

Tableaux

Tableau 1 : Détails des ENI du territoire d'étude et distance au projet d'installation photovoltaïque de Beausite (Source : BEJC, d'après données MNHN 2024)..... 18

Tableau 2 : Zones du réseau Natura 2000 de la zone d'étude et détails (Source : BEJC, d'après données MNHN 2024).... 21

Tableau 3 : Détails des autres ENP présents dans la zone d'étude (Source : BEJC, d'après données MNHN 2024)..... 22

Tableau 4 : Statut de protection et déterminants des espèces recensées sur la commune de Beausite (Source : BEJC, d'après données des Listes communales de l'INPN et du CBNAL)..... 28

Tableau 5 : Entomofaune recensée sur la commune de Beausite (Source : BEJC, d'après données des listes communales de Faune communale Lorraine et l'INPN) 31

Tableau 6 : Espèces de Mammifères recensées sur la commune de Beausite (Source : BEJC, d'après données des listes communales de Faune communale Lorraine et l'INPN)..... 32

Tableau 7 : Avifaune recensée sur la commune de Beausite (Source : BEJC, d'après données des listes communales de Faune communale Lorraine et l'INPN) 33

Tableau 8 : Date, conditions météorologique et détails de la prospection sur site (Source : BEJC)..... 39

Tableau 9 : Phénologie de chaque taxon étudié (Source : BEJC)..... 39

Tableau 10 : Liste et qualification des intervenants (Source : BEJC)..... 40

Tableau 11 : Synthèse des habitats présents sur le site étudié (Source : BEJC) 41

Tableau 12 : Flore recensée dans l'aire d'étude écologique (Source : BEJC) 42

Tableau 13 : Entomofaune observée sur la zone d'implantation du site (Source : BEJC)..... 45

Tableau 14 : Avifaune recensée sur la zone d'implantation du site (Source : BEJC) 46

Tableau 15 : Synthèse des enjeux écologiques potentiels au sein de la zone d'étude (Source : BEJC)..... 49



LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I : LISTE DE LA FLORE DÉJÀ OBSERVÉE SUR LA COMMUNE DE BEAUSITE (SOURCE : BEJC, D’APRÈS
DONNÉES DE L’INPN, DU CBNAL ET DU MNHN)

INTRODUCTION



Le présent document constitue une restitution de la mission de pré-diagnostic écologique conduite par le bureau d’études Jacquel & Chatillon dans le cadre du projet de création d’une installation de panneaux photovoltaïques sur une parcelle agricole par la société EARL Piquet sur le territoire communal de Beausite, dans le département de la Meuse (55). Afin de répondre aux exigences réglementaires en matière d’autorisation environnementale, la société EARL PIQUET souhaite disposer d’un pré-diagnostic Faune/Flore du site choisi.

Un pré-diagnostic écologique ne se substitue en aucun cas à une expertise écologique approfondie avec des sorties sur le terrain en périodes optimales pour chaque taxon étudié. **Le pré-diagnostic ne répond donc pas aux exigences des services de l’Etat vis-à-vis des dossiers de demande d’autorisation où une étude écologique approfondie peut être nécessaire.**

L’objectif de cette étude est d’analyser la zone d’étude selon une vision écologique afin de connaître la Faune et la Flore présente au sein du site. Le pré-diagnostic aura aussi pour but d’étudier les fonctionnalités du milieu favorables à l’accomplissement d’une partie ou de l’intégralité du cycle biologique des espèces pouvant être contactées in situ. Cette étude a uniquement pour objet de détecter les éléments évidents du milieu naturel à prendre en compte dans la définition du projet.

CHAPITRE I. CADRAGE PREALABLE

I.1. PRESENTATION DU PROJET

La Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) du projet recouvre une surface totale d'environ 4,74 ha (Carte 1). Cette surface correspond à une surface agricole sur une unique parcelle actuellement en grande culture. Il est prévu de conserver cette vocation agricole du champ.



Carte 1 : Zone d'implantation du projet (Source : BEJC)

Il est prévu à ce jour que le projet ait une puissance de 994,8 kWc. Les détails de ce projet sont donnés sur la Figure 1 ci-contre. Le projet couvrirait uniquement 0,47 ha de la surface du projet (2,4 ha) et aurait donc un taux de recouvrement de 20 %. De ce fait, la ZIP permet de réaliser un inventaire écologique sur une surface plus grande et donc de prendre en compte les déplacements possibles de la Faune ou tout simplement la Faune et la Flore environnantes.

Les Figure 2 et Figure 3 détaillent les caractéristiques techniques du projet notamment en ce qui concerne la hauteur des panneaux et les dimensions des clôtures. Les mailles de ces dernières seront plus grandes sur la partie inférieure (20 x 15 cm) puis se rétréciront avec la hauteur en passant par des mailles de 15 x 15 puis 15 x 10 cm).



Figure 1 : Extrait de l'implantation prévue (Source : Ingelios)



Carte 2 : Implantation prévue pour le projet (Source : BEJC, d'après données Ingelios)

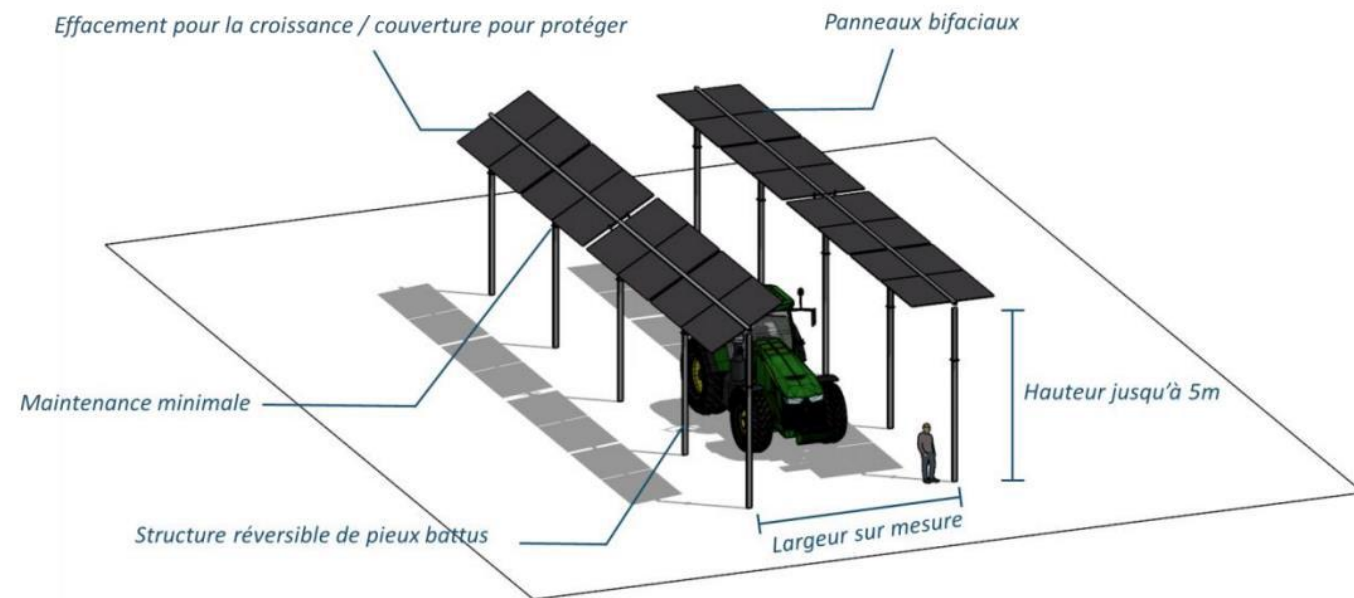


Figure 2 : Type d'implantation des panneaux prévue pour le projet (Source : Ingelios)

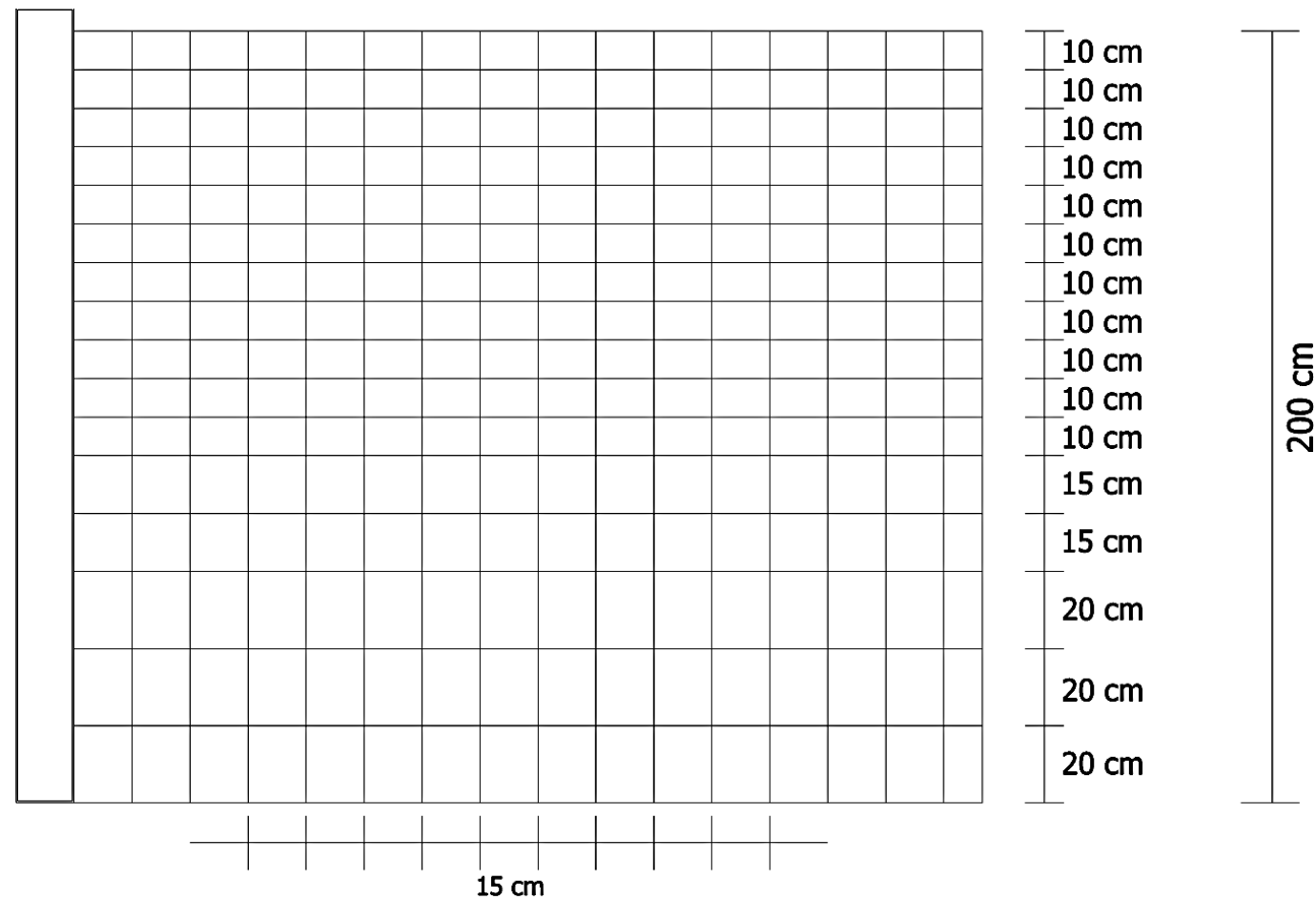


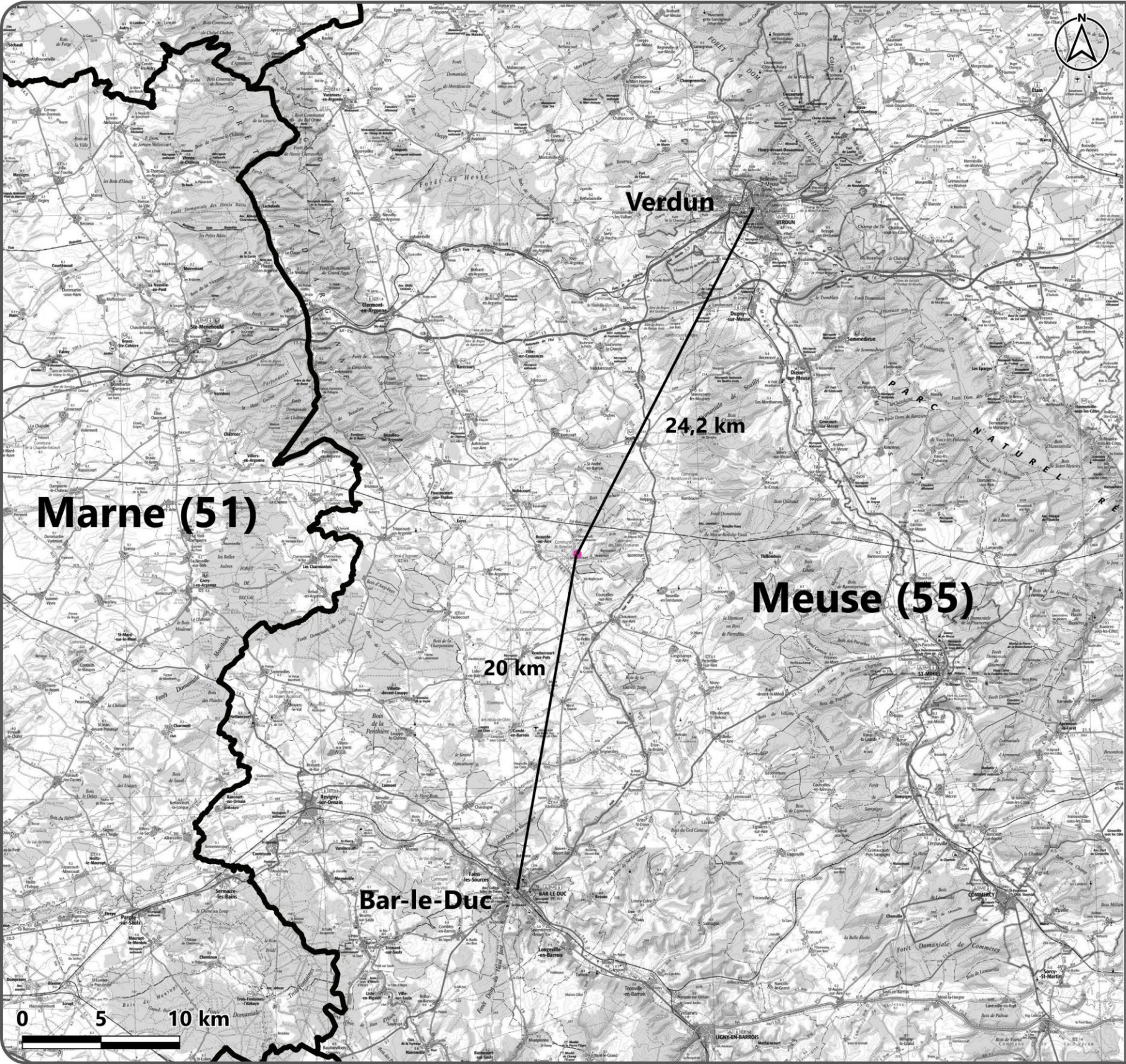
Figure 3 : Dimensions des clôtures envisagées (Source : Ingelios)

Le projet se situe vers le centre du département de la Meuse, localisé entre les villes de Verdun et Bar-le-Duc. Ces dernières sont respectivement situées à environ 24 km au Nord-est et 20 km au Sud du projet (Carte 3).

L'objectif de la mission est de pré-identifier les enjeux écologiques potentiellement présents au droit du projet et à ses abords immédiats.

Le rapport intègre les volets suivants :

- La compilation et l'analyse des données bibliographiques (zonages d'inventaires et réglementaires, continuités écologiques, bases de données naturalistes, etc) ;
- La synthèse des enjeux potentiels identifiés.



Projet d'installation agrivoltaïque
Beausite (55)

Localisation du projet
dans le département

21/07/2025

- ZIP du projet
- Limite départementale



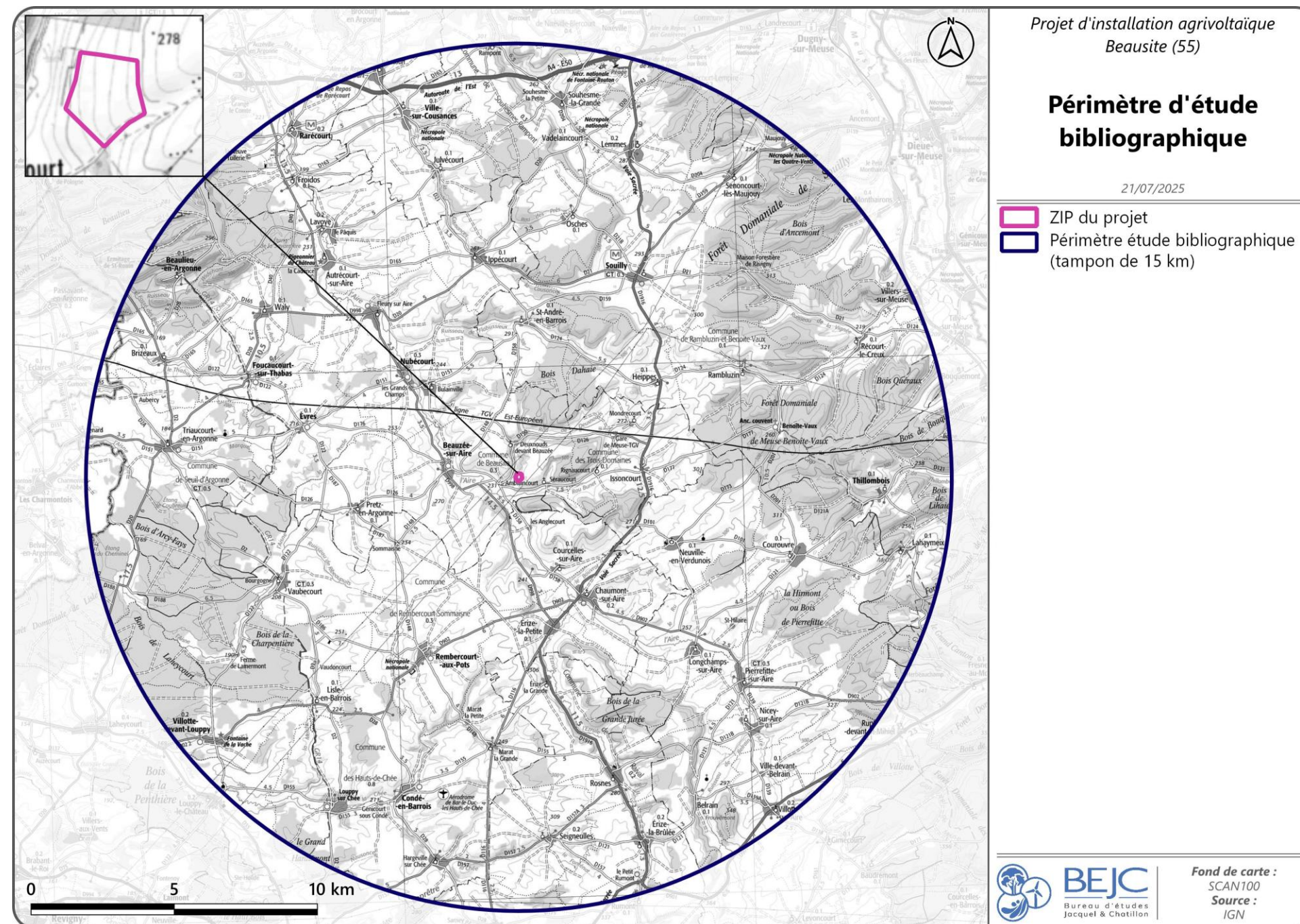
BEJC
Bureau d'études
Jacquelin & Chatillon

Fond de carte :
SCAN100
Source :
IGN

Carte 3 : Localisation du projet dans le département de la Meuse (Source : BEJC)

I.2. DEFINITION DU PERIMETRE D'ETUDE

L'aire d'étude doit être pertinente par rapport aux caractéristiques du terrain. Elle varie en fonction des thématiques à étudier et de la réalité du terrain. En ce qui concerne le pré-diagnostic en lui-même, le périmètre d'étude est restreint à la zone d'implantation du projet et aux alentours directs (Carte 1). Dans ce pré-diagnostic l'étude sera bibliographique mais également accompagnée d'une analyse du site issue d'une sortie sur le terrain. Une lecture de l'environnement avoisinant peut également être intéressante afin d'obtenir une vision plus globale. Une mise en relation pourrait être notamment nécessaire si une concentration trop importante de zones Natura 2000 était observée par exemple. L'aire d'étude de l'analyse bibliographique s'étendra sur un périmètre élargi de 15 km autour de la zone d'implantation du projet. L'aire d'étude de l'analyse bibliographique se découpe en 2 parties : la zone d'implantation potentielle (ZIP) et le périmètre d'étude bibliographique (tampon de 15 km autour de la ZIP) afin de prendre en compte les abords immédiats susceptibles de subir les incidences directes et indirectes du projet ainsi que les espaces naturels. L'ensemble des zones d'inventaires et des espaces naturels protégés, leur proximité au projet et leurs possibles connexions avec le milieu de la zone d'implantation sera étudié et listé au sein de ce périmètre éloigné du projet (Carte 4). Les zonages les plus proches et ceux situés à moins de 5 km seront décrits plus en détail.



Carte 4 : Périmètres d'étude du projet (Source : BEJC)

CHAPITRE II. ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE



II.1. INVENTAIRES DU PATRIMOINE NATUREL ET CONTEXTE REGLEMENTAIRE

II.1.1. ESPACES NATURELS D’INVENTAIRE (ENI)

II.1.1.1. Les Zones Naturelles d’Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Depuis 1982, les ZNIEFF sont des sites d’intérêt biologique remarquable au titre des espèces ou des habitats qu’ils renferment (type I) ou de grands ensembles naturels offrant des potentialités biologiques importantes (type II).

Cet inventaire est devenu aujourd’hui l’un des éléments majeurs de la politique nationale de protection de la biodiversité. Il doit être consulté dans le cadre de projets d’aménagement du territoire comme les parcs photovoltaïques. Cependant, si l’inventaire ZNIEFF est un outil de connaissance indiquant la présence sur certains espaces d’un intérêt écologique nécessitant une attention particulière, il n’a pas de valeur juridique directe et ne constitue pas un instrument de protection réglementaire des espaces naturels. Il existe à ce jour près de 19 000 ZNIEFF sur l’ensemble du territoire français (environ 17 000 de type I et 2 000 de type II).

La Carte 5 présente les 11 ZNIEFF présentes sur le périmètre d’étude. Les distances à la zone d’implantation du projet sont répertoriées dans le Tableau 1. La ZNIEFF la plus proche du projet est intitulée « Prairies et pelouses calcaires de Mouillonlieu à Longchamps-sir-Aire ». Il s’agit d’une ZNIEFF de type I et est située à environ 6,7 km au Sud-est du projet (Carte 5).

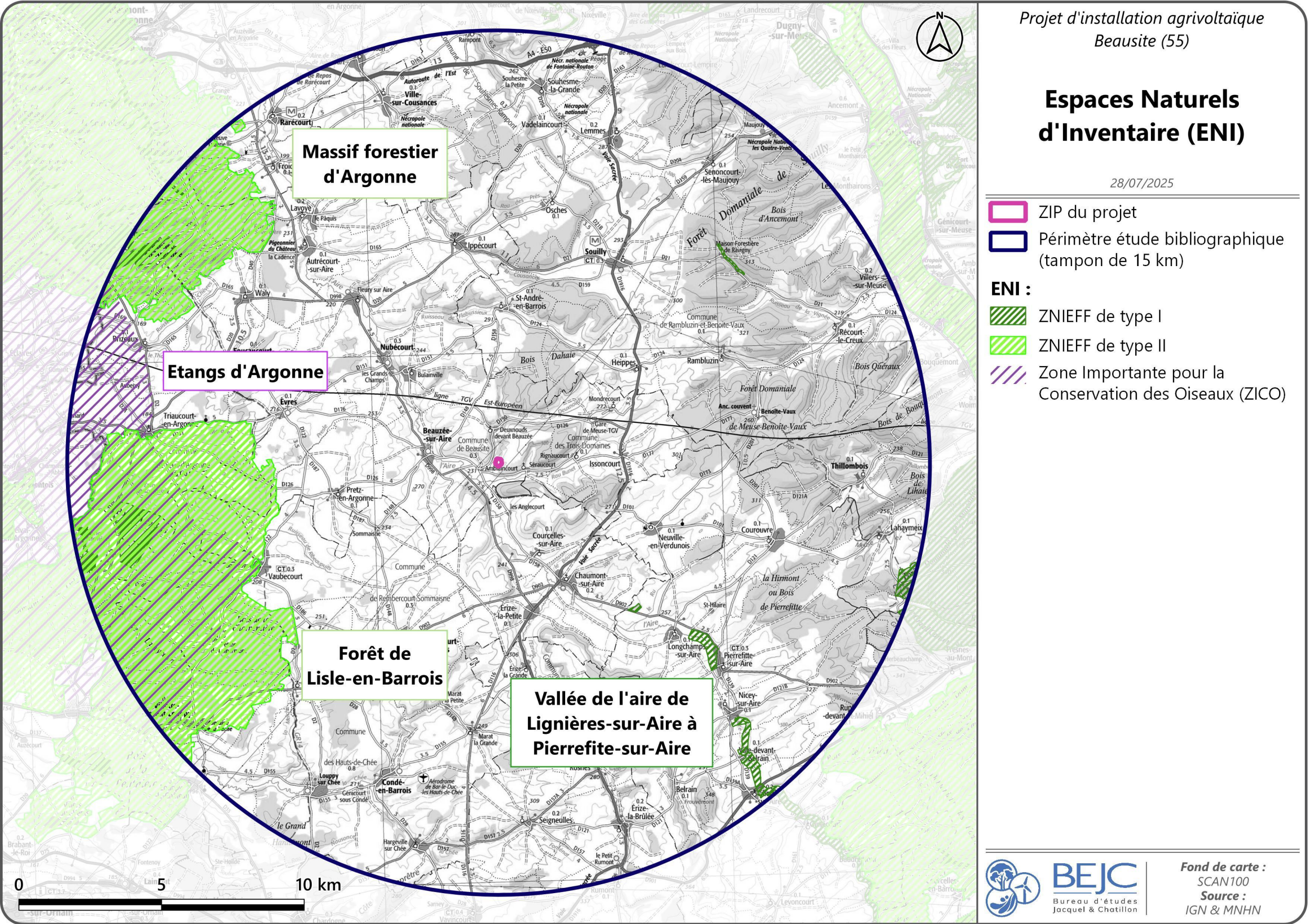
Cette ZNIEFF s’étend sur une surface de 6 ha. Elle est caractérisée par la présence d’un habitat déterminant ZNIEFF ainsi que de 39 espèces déterminantes ZNIEFF. L’habitat déterminant ZNIEFF est l’habitat « Prairies calcicoles à Molinie bleue » (code EUNIS E3.511). Parmi les espèces déterminantes ZNIEFF on retrouve 7 espèces de Lépidoptères (le Gazé, L’Echiquier ou encore le Damier de la Succise), une espèce d’Oiseaux (la Perdrix grise), 3 espèces d’Orthoptères (la Decticelle bicolore, le Criquet marginé et le Criquet des Genévriers), 26 espèces de plantes (Orchis pyramidal entre autres) et 2 espèces de Reptiles (le Lézard des souches et la Couleuvre helvétique). **Cette ZNIEFF présente donc des enjeux floristiques, entomologiques, herpétologiques et avifaunistiques non négligeables.**

II.1.1.2. Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)

Depuis 1989, les ZICO sont des zones d’inventaires d’Oiseaux réalisées pour un programme mis en place par l’ONG Birdlife International. Pour être classé comme ZICO, un site doit remplir au moins une des conditions suivantes :

- pouvoir être l’habitat d’une certaine population d’une espèce reconnue comme étant en danger ;
- être l’habitat d’un grand nombre ou d’une concentration d’Oiseaux migrateurs, d’Oiseaux côtiers ou d’Oiseaux de mer ;
- être l’habitat d’un grand nombre d’espèces au biotope restreint.

Une ZICO a été recensée au sein de la zone d’étude. Il s’agit de la ZICO des « Etangs d’Argonne » située à environ 8,9 km à l’Ouest du projet (Carte 5 et Tableau 1).



Carte 5 : Espaces Naturels d'Inventaire (ENI) au sein du périmètre d'étude (Source : BEJC, d'après données MNHN 2024)



Tableau 1 : Détails des ENI du territoire d'étude et distance au projet d'installation photovoltaïque de Beausite (Source : BEJC, d'après données MNHN 2024)

Code national	Dénomination	Distance au parc (en m)	Type de zone
410008071	Prairies et pelouses calcaires de Mouillonlieu à Longchamps-sur-Aire	6 745	ZNIEFF I
410030458	Forêt de Lisle-en-Barrois	7 684	ZNIEFF II
410030278	Vallée de l'Aire de Lignièrès-sur-Aire à Pierrefitte-sur-Aire	8 830	ZNIEFF I
/	Etangs d'Argonne	8 895	ZICO
410030280	Ruisseau de Ravigny à Souilly	10 539	ZNIEFF I
210002009	Massif forestier d'Argonne	10 975	ZNIEFF II
410030480	Boisements de la Noire Vallée en forêt domaniale de Lisle-en-Barrois	11 870	ZNIEFF I
410008070	Rivière de Biesme et forêt en amont à Beaulieu-en-Argonne	13 420	ZNIEFF I
410009911	Étangs des Brauzes et de Cheminel à Lisle-en-Barrois	14 316	ZNIEFF I
410030160	Ruisseau de Beauchamp de Beaulieu-en-Argonne à Clermont-en-Argonne	14 343	ZNIEFF I
410008848	Bois des Paroches et massifs connexes à Dompcevrin	14 420	ZNIEFF I
410001833	Pelouses de la Côte du Barrois à Nixéville-Blercourt	14 963	ZNIEFF I

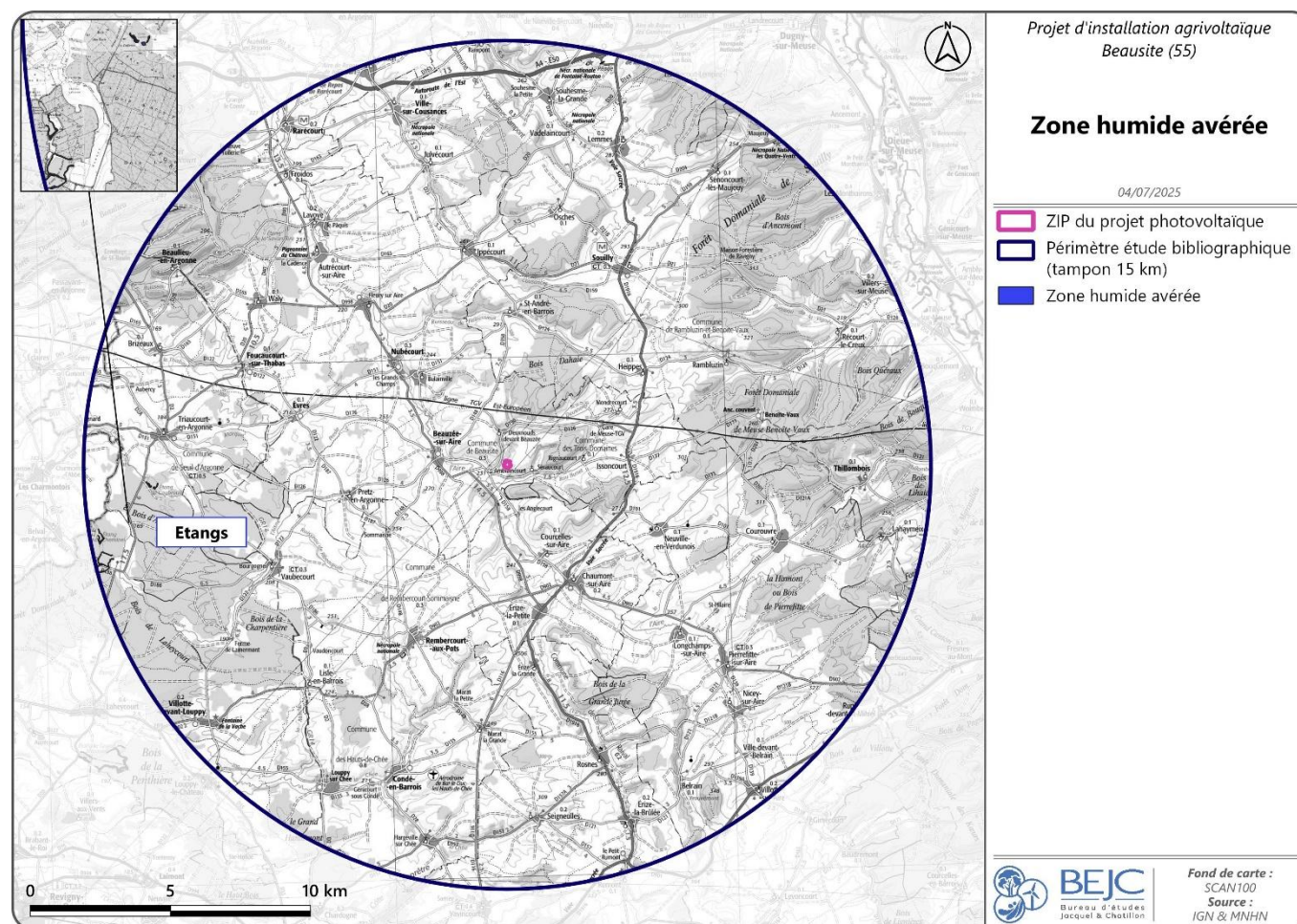
II.1.1.3. Inventaire des zones humides

Longtemps décriées, accusées d'être nuisibles à l'agriculture, voire à la santé des hommes et des animaux, les zones humides sont, aujourd'hui, reconnues pour leur valeur, en particulier suite à leur raréfaction. Outre leur intérêt pour la biodiversité, que ce soit pour la Faune ou pour la Flore, elles sont également indispensables à une bonne gestion de l'eau. Elles retiennent l'eau en période de crue, la restituent à l'étiage et participent à son épuration, contribuant ainsi à la qualité des rivières.

Compte tenu de l'importance stratégique de ces milieux, les obligations et possibilités de compensations des pertes liées aux fonctions et services des zones humides dans les SDAGE doivent être étudiées. **La réglementation soumet à la procédure Loi sur l'Eau tous travaux visant à les détruire, que ce soit par une mise en eau pour la création de plan d'eau que par assèchement ou comblement.**

La Directive-Cadre Européenne sur l'Eau affichait un objectif de bon état écologique des masses d'eau, à l'horizon 2015. Outre leur intérêt patrimonial, les zones humides contribuent, par leurs fonctions, à la protection de la ressource en eau et à l'atteinte du bon état écologique.

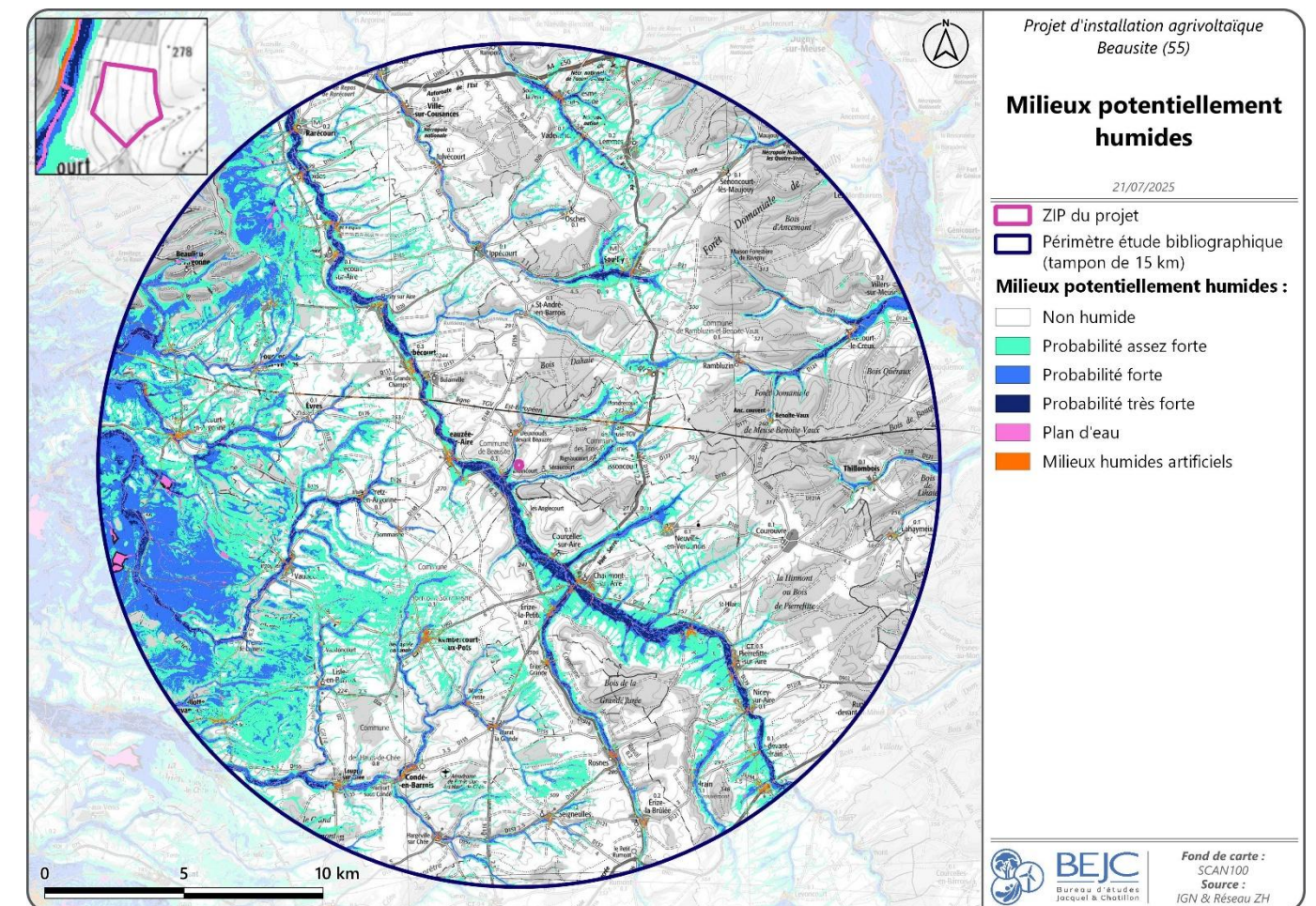
Une recherche des zones humides avérées dans le périmètre éloigné au projet a été effectuée. Neuf zones humides avérées ont été observées (Carte 6). Cependant, la plus proche du projet est située à plus de 12,3 km à l'Ouest de ce dernier. De plus, les zones humides inventoriées ont une surface relativement petite (moyenne de 7 000 m² pour l'ensemble des 9 zones humides soit moins d'un hectare).



Carte 6 : Zones humides avérées dans le périmètre d'étude du projet (Source : BEJC)

De plus, l'Institut Agro Rennes-Angers a élaboré une cartographie des zones humides probables en France en 2023 qui sert d'actualisation par rapport à celle réalisée en 2014, suite à une demande du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Cette dernière se base essentiellement sur les critères géomorphologiques et climatiques et donne comme résultats des zones potentiellement humides selon quatre classes de probabilité (probablement non humide, probabilité assez forte, forte et très forte que la zone soit humide) ainsi que la catégorie milieu probablement humide artificialisé. La Carte 7 illustre cette cartographie sur la zone d'étude du projet.

Selon cette illustration, la zone d'implantation potentielle du projet est située dans une zone probablement non humide mais à proximité de zones à forte probabilité qu'elles soient humides.



Carte 7 : Milieux potentiellement humides aux alentours de la zone d'implantation potentielle du projet (Source : BEJC, d'après données Institut Agro Rennes-Angers)

Pour rappel, aucun diagnostic zone humide n'a été demandée.

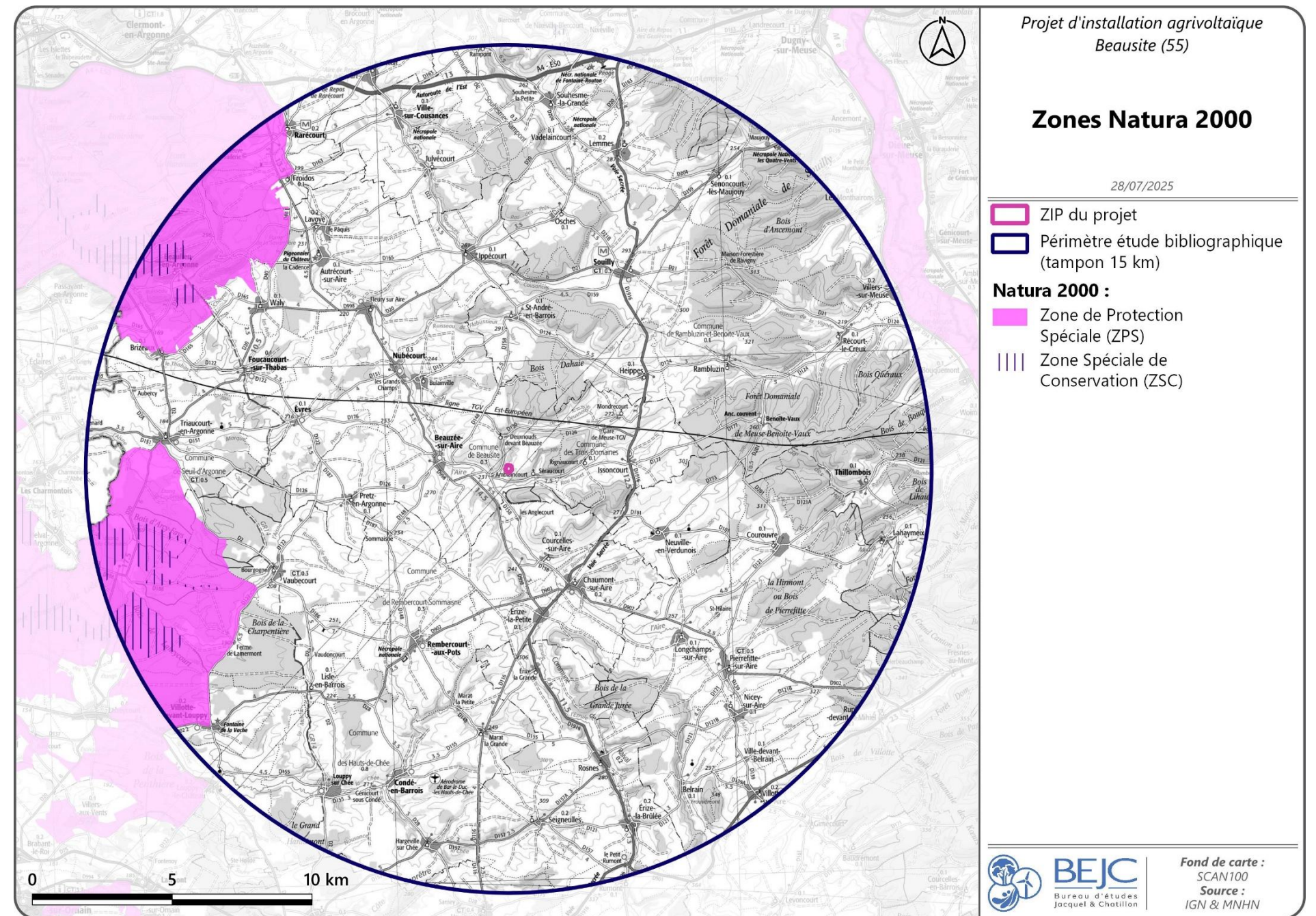
II.1.2. LES ESPACES NATURELS PROTEGES (ENP)

II.1.2.1. Réseau Natura 2000

Le réseau Natura 2000 s'inscrit au cœur de la politique de conservation de la nature de l'Union européenne et est un élément clé de l'objectif visant à enrayer l'érosion de la biodiversité. Ce réseau, en application de la Directive Oiseaux datant de 1979 et de la Directive Habitats datant de 1992, vise à assurer la survie à long terme des espèces et habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. En France, sa structuration comprend :

- des Zones de Protection Spéciales (ZPS), visant la conservation des espèces d'oiseaux sauvages figurant à l'Annexe I de la Directive "Oiseaux" ou qui servent d'aires de reproduction, de mue, d'hivernage ou de zones de relais à des oiseaux migrateurs. Ces zones sont basées sur les ZICO. On dénombre 406 ZPS présentes sur le territoire français ;
- des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) visant la conservation des types d'habitats et des espèces animales et végétales figurant aux annexes I et II de la Directive "Habitats". Il existe 1 352 ZSC en France.

Le périmètre d'étude comprend 3 ZSC et une ZPS, la zone la plus proche du projet est la ZPS. Cette dernière est intitulée « Forêts et étangs d'Argonne et vallée de l'Ornain » et est située à environ 9,8 km à l'Ouest de la ZIP (Carte 8). Les détails de ces 3 ZSC sont renseignés dans le Tableau 2.



Carte 8 : Zones Natura 2000 (ZSC et ZPS) sur le territoire d'étude (Source : BEJC, d'après données MNHN 2024)

Tableau 2 : Zones du réseau Natura 2000 de la zone d'étude et détails (Source : BEJC, d'après données MNHN 2024)

Code national	Dénomination	Distance au parc (en m)	Type de zone
FR4112009	Forêts et étangs d'Argonne et vallée de l'Ornain	9 817	ZPS
FR4100183	Forêts des Argonnelles	11 116	ZSC
FR4100185	Forêt domaniale de Beaulieu	12 450	ZSC
FR4100165	Pelouses de Sivry-la-Perche et Nixeville	14 949	ZSC

II.1.2.2. Réserves naturelles régionales ou nationales

Une Réserve Naturelle Régionale (RNR) est un espace naturel protégé créé à l'initiative d'une région et dont le patrimoine naturel est exceptionnel. Un classement de ce genre poursuit également les objectifs de protection et de conservation des milieux naturels remarquables. Elles constituent aujourd'hui d'une part, un vecteur des stratégies régionales en faveur de la biodiversité, et d'autre part un outil de valorisation voire de revalorisation des territoires. C'est en 2002 que la loi « Démocratie de proximité » (loi n°2002-276 du 27 février 2002) permet aux régions de créer des réserves naturelles régionales et administrer les anciennes réserves naturelles volontaires. Les conseils régionaux de Lorraine et de Bretagne sont les premiers à avoir créé des réserves naturelles régionales dès 2006.

Début 2023 ce sont environ 180 RNR qui sont réparties sur tout le territoire de France (hormis la Corse dont les réserves naturelles sont nommées réserves naturelles de Corse) couvrant plus de 41 000 hectares. Ces RNR prennent en compte les 152 ex-réserves naturelles volontaires créées par l'Etat et régionalisées en 2002. Depuis 2006, 27 nouvelles RNR ont donc été créées. De plus, aujourd'hui une quinzaine de régions instruisent près de 80 projets de réserves qui devraient aboutir à court terme au classement de ces zones d'environ 30 677 hectares. **Aucune RNR n'a été identifiée au sein du périmètre d'étude.**

Une Réserve Naturelle Nationale (RNN) est un espace protégé, terrestre ou marin, créé par l'Etat et dont le patrimoine naturel est exceptionnel. Il s'agit d'un espace fortement réglementé limitant toute intervention artificielle susceptible de le dégrader et bénéficiant d'un plan de gestion.

Le premier classement d'un espace en réserve naturelle nationale date de 1961, en région Rhône-Alpes, la réserve du lac Luitel. En janvier 2023, 169 réserves naturelles nationales étaient recensés en France couvrant une superficie de 171 070 268 hectares sur l'ensemble du territoire français (espaces maritimes, milieux humides et forestiers, milieux de hautes altitudes, etc). **Aucune RNN n'a été observée dans le périmètre d'étude.**

II.1.2.3. Les réserves biologiques

Les réserves biologiques font également partie des ENP. Ces dernières ont été élaborées à travers deux conventions générales État-ONF le 3 février 1981 sur les réserves biologiques en forêts domaniales pour la première et le 14 mai 1986 pour les autres forêts relevant du régime forestier pour la deuxième convention. Les réserves biologiques sont à la fois un outil de gestion spécifique et de protection réglementaire renforcée permettant de protéger les espèces et les habitats remarquables ou représentatifs des forêts publiques françaises. Ces réserves forment, pour une partie d'entre elles, un réseau de forêts en libre évolution. Les réserves biologiques sont donc gérées par l'ONF.

Il existe deux types de réserves biologiques :

- les réserves biologiques dirigées : ce sont des espaces protégés en milieu forestier ou en milieu associé à la forêt comme les landes, les mares, les tourbières ou encore les dunes. Une gestion conservatoire visant la protection d'espèces et d'habitats remarquables ou menacés y est alors mise en place ;
- les réserves biologiques intégrales : ce sont des espaces protégés principalement situés en milieu forestier. Ces derniers sont laissés en libre évolution pour améliorer la connaissance du fonctionnement naturel des écosystèmes et permettre le développement d'une biodiversité associée aux arbres âgés et au bois mort (insectes xylophages et/ou rares, champignons, etc).

Aucune réserve biologique n'a été inventoriée dans le périmètre d'étude.

II.1.2.4. Arrêté de Protection de Biotope

Les Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APB) ont pour objectif de prévenir, par des mesures réglementaires spécifiques de préservation de leurs biotopes, la disparition d'espèces protégées et couvrent une diversité de milieux.

La loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite « loi Grenelle 2 », étend le champ d'application des arrêtés de protection de biotopes aux habitats naturels remarquables des sites Natura 2000, ainsi qu'aux géotopes.

Un APB a été recensé au sein du périmètre d'étude. Il s'agit de la « Partie amont du ruisseau de la Biesme ». Ce dernier est situé à 14,7 km au Nord-ouest de la ZIP, soit presque en dehors du périmètre d'étude bibliographique.

II.1.3. ZONES DE GESTION CONCERTÉES

II.1.3.1. Parcs Naturels Régionaux

Un Parc Naturel Régional (PNR) est un territoire ayant choisi volontairement un mode de développement basé sur la mise en valeur et la protection de patrimoines naturels et culturels considérés comme riches et fragiles. Les PNR sont chargés de mettre en œuvre des actions selon cinq missions :

- Développer leur territoire en le protégeant,
- Protéger leur territoire en le mettant en valeur,
- Participer à un aménagement fin des territoires,
- Accueillir, informer et éduquer les publics aux enjeux qu'ils portent,
- Expérimenter de nouvelles formes d'action publique et action collective.

Le PNR de Lorraine est situé en dehors du périmètre d'étude, à un peu plus de 15,7 km au Nord-est du projet (Carte 9).



II.1.3.2. Sites du Conservatoire d’Espaces Naturels (SCEN)

Les Conservatoires d’Espaces Naturels (CEN) ont pour vocation de préserver le patrimoine naturel et paysager à travers la maîtrise foncière ou la maîtrise d’usage d’un réseau de sites qu’ils ont acquis. Selon les particularités locales, on peut alors distinguer des conservatoires régionaux et des conservatoires départementaux. Un Site de Conservatoire d’Espaces Naturels (SCEN) fait partie des Espaces Naturels Protégés (ENP). Ces derniers sont des zones désignées ou gérées dans un cadre international, national, communautaire ou local (régional/départemental) en vue d’atteindre des objectifs spécifiques de conservation du patrimoine naturel. Les Conservatoires Régionaux d’Espaces Naturels (CREN) sont cités dans l’Article 24 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l’environnement. Les CREN d’Alsace-Lorraine, précurseurs dans la création de ces conservatoires, sont également inscrits dans les Articles 21 à 79 du Code civil local.

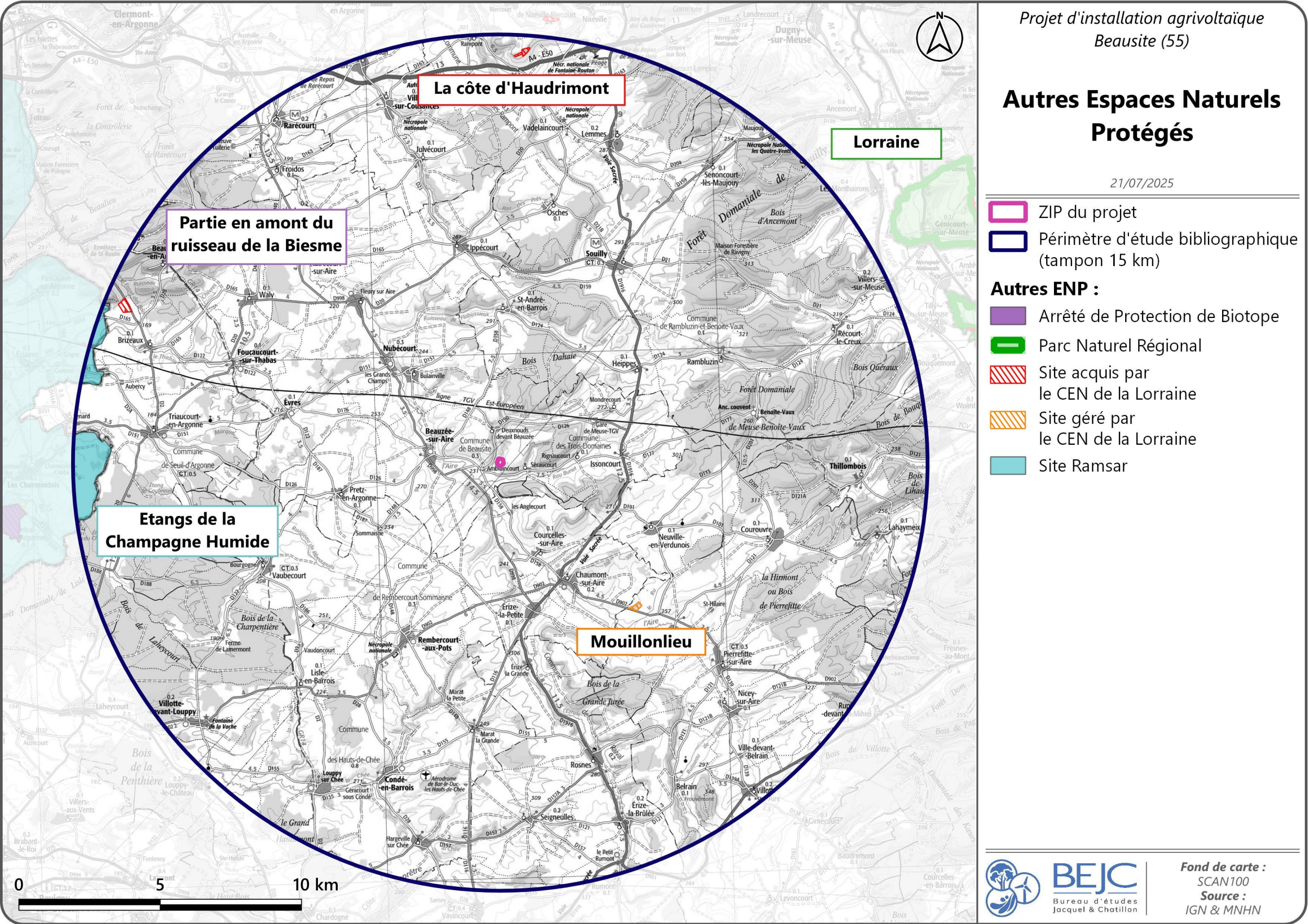
Les missions principales et modalités de fonctionnement des conservatoires sont résumées dans la charte des CREN qui constitue le texte de référence qui réunit les CREN, guide leurs actions et assure l’unité de la fédération. Celle-ci a été rédigée par la Fédération des conservatoires.

Aujourd’hui cela fait près de 40 ans que les CEN contribuent à préserver notre patrimoine naturel et paysager par leur approche concertée et leur ancrage territorial proche des zones qu’ils conservent. Ce sont 23 CEN qui gèrent un réseau considérable de 4 100 sites naturels couvrant 270 000 ha en métropole et outre-mer (Guyane et Nouvelle-Calédonie) gérés sur plus de 4 000 communes. Leurs domaines d’interventions principaux s’articulent autour de 4 points : la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation.

Un total de 4 SCEN a été recensé dans le périmètre d’étude. Parmi ces SCEN, 3 sont acquis et 1 est géré par le CEN de Lorraine (Carte 9 et Tableau 3).

Tableau 3 : Détails des autres ENP présents dans la zone d’étude (Source : BEJC, d’après données MNHN 2024)

Code national	Dénomination	Distance au parc (en m)	Type de zone
FR4506508	Mouillonlieu	6 753	SCEN Géré
FR7200004	Etangs de la Champagne humide	13 657	Site Ramsar
FR1505639	Prairies	13 960	SCEN Acquis
FR1506479	La côte d'Haudrimont	14 229	SCEN Acquis
FR3800503	Partie amont du ruisseau de la Biesme	14 781	APB
FR1505345	Boisement compensatoire du petit étang à Eclaires	14 855	SCEN Acquis



Carte 9 : Autres ENP présents dans la zone d'étude (Source : BEJC, d'après données MNHN 2024)



II.1.3.3. Mesures compensatoires des atteintes à la biodiversité

Depuis mars 2019, une cartographie des sites compensatoires existants sur le territoire métropolitain a été mise en place. Ces données sont consultables sur le site de Géoportail.

Cette cartographie a été consultée le 03/07/2025. **Aucune mesure compensatoire n'a été recensée au sein du périmètre d'étude du projet.**

II.1.4. ESPECES SOUMISES A PLANS D'ACTIONS

Les Plans Nationaux d'Actions sont des outils stratégiques opérationnels de protection de la biodiversité qui ont la particularité d'être orientés sur une espèce menacée précise ou un groupe cohérent d'espèces menacées. Un PNA se présente comme un document d'orientation, non opposable, définissant les actions à mettre en œuvre. Celles-ci se découpent en trois axes : la connaissance, la conservation et la sensibilisation.

L'objectif est la protection ou la restauration dans un état de conservation favorable des espèces prioritaires pour l'action publique (espèces menacées, espèces d'intérêt communautaire et insectes pollinisateurs sauvages).

Les PNA se déclinent parfois à l'échelle régionale alors nommé Plan Régional d'Action (PRA).

La région Grand Est est concernée par plusieurs Plans Nationaux d'Actions, concernant les espèces suivantes :

- Le Hamster commun (PRA) ;
- Le Lynx boréal (PRA) ;
- Toutes les espèces de Chiroptères ;
- Le Crapaud vert ;
- Le Pélobate brun ;
- Le Sonneur à ventre jaune ;
- Le Milan royal ;
- Le Balbuzard pêcheur (et la Pygargue à queue blanche en Lorraine) ;
- Les Pies-grièches grise et à tête rousse;
- Le Râle des genêts ;
- Le Grand Tétras (PRA) ;
- Les Odonates ;
- Les Rhopalocères du genre *Phengaris* (anciennement *Maculinea*).

II.2. CONTINUITES ECOLOGIQUES

Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) Grand Est a été adopté par le Conseil régional le 22 novembre 2019 et approuvé par arrêté préfectoral le 24 janvier 2020.

Ce document se substitue aux schémas préexistants suivants :

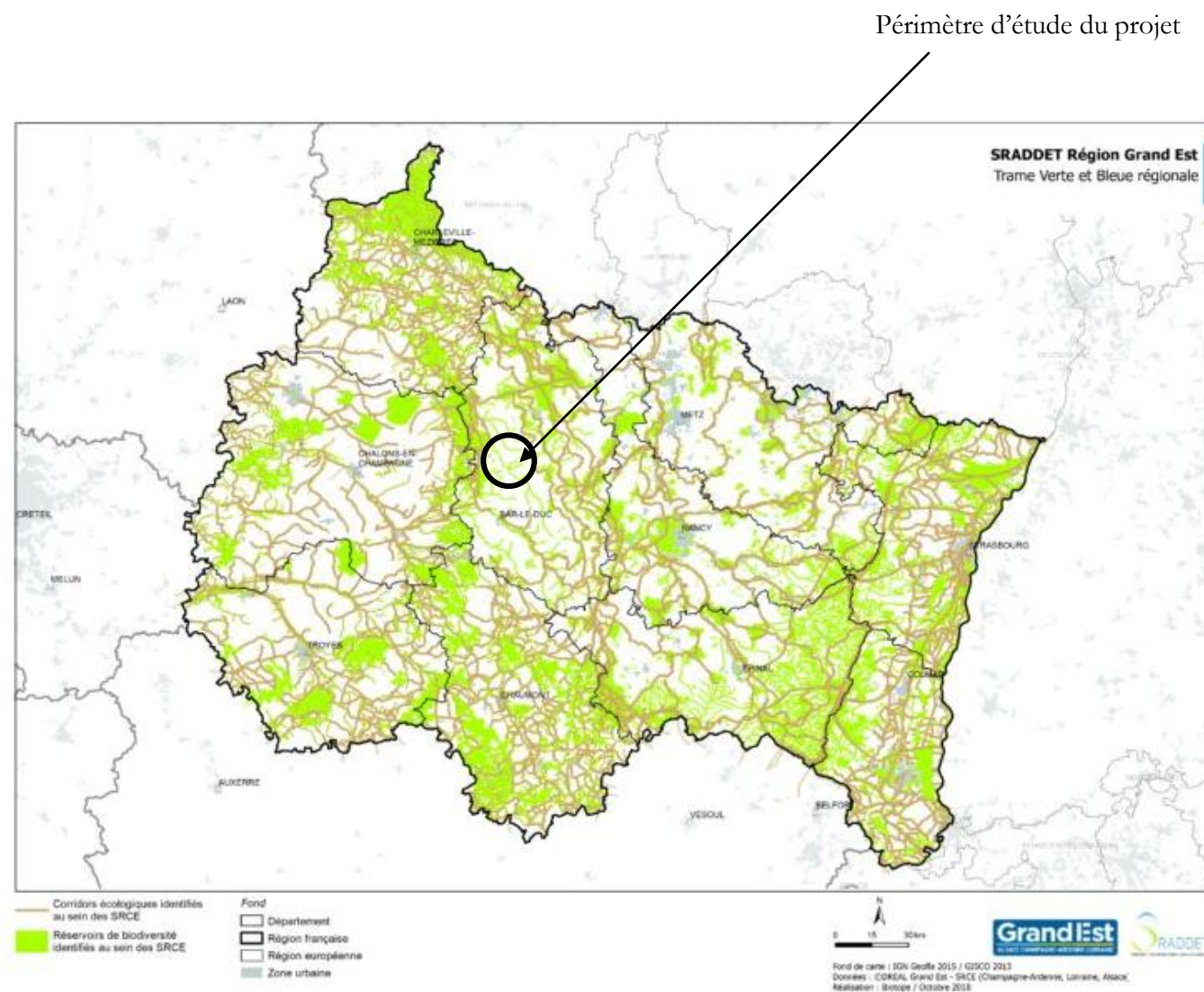
- Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) ;
- Schéma Régional de l'Intermodalité (SRI) ;
- Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) ;
- Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT) ;
- **Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE).**

Le SRADDET fixe 30 objectifs de moyen et long terme sur le territoire de la région. Ceux-ci sont organisés autour de deux axes stratégiques répondant aux deux enjeux prioritaires que sont l'urgence climatique et les inégalités territoriales :

- Axe 1 : Changer de modèle pour un développement vertueux de nos territoires :
 - Choisir un modèle énergétique durable (5 objectifs) ;
 - Valoriser nos richesses naturelles et les intégrer dans notre développement (6 objectifs) ;
 - Vivre nos territoires autrement (6 objectifs).
- Axe 2 : Dépasser les frontières et renforcer la cohésion pour un espace européen :
 - Connecter les territoires au-delà des frontières (3 objectifs) ;
 - Solidariser et mobiliser les territoires (4 objectifs) ;
 - Construire une région attractive dans sa diversité (4 objectifs).
 - Conclusion : Impliquer chacun pour un élan collectif (2 objectifs).

Le SRADDET Grand Est reprend de nombreuses données du SRCE de Lorraine. Dans ce dernier, on peut notamment retrouver les trames vertes et bleues au sein de cette région (Carte 10). Ces dernières sont composées des réservoirs de biodiversité, des corridors écologiques servant de passages entre les réservoirs de biodiversité et des principaux cours d'eau (pouvant également servir de corridors écologiques) (Figure 4). Le site d'étude est situé en dehors de tout corridor écologique ou réservoir de biodiversité (Carte 11).

Lorsque l'on regarde en détail les différentes trames (réservoirs de biodiversités et corridors écologiques des trames vertes et bleues et de la trame mixte) on peut constater que seuls deux cours d'eau passent à proximité de la zone d'implantation du projet (Carte 12). Il s'agit du ruisseau de Deuxnouds qui s'écoule au Nord de la ZIP et du ruisseau Bunet qui s'écoule au Sud. Ces deux ruisseaux se jettent dans la rivière de l'Aire située à quelques kilomètres du projet.



Carte 10 : Carte schématique de la Trame Verte et Bleue de la région Grand Est (Source : Biodiversité Grand Est)

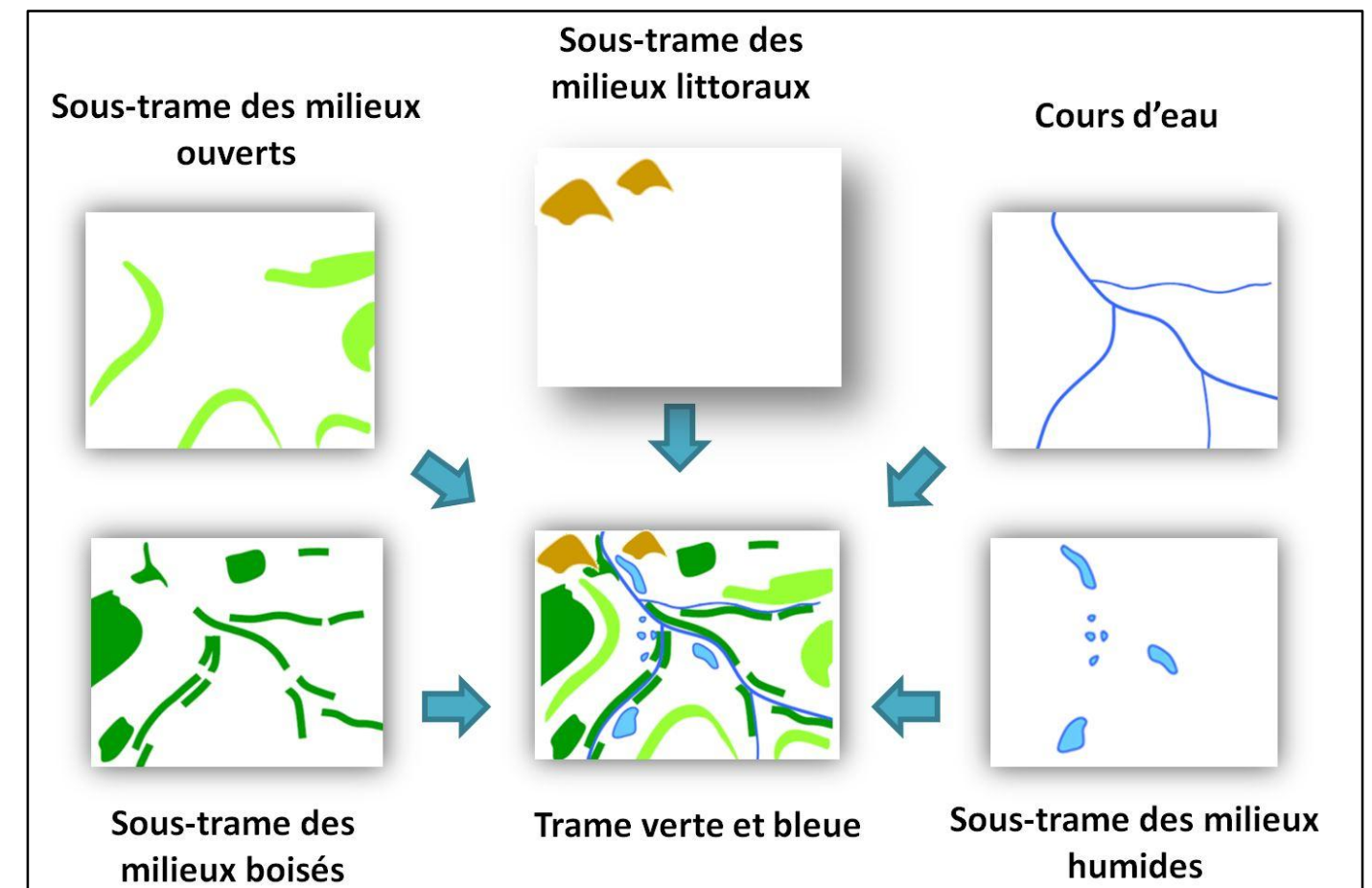
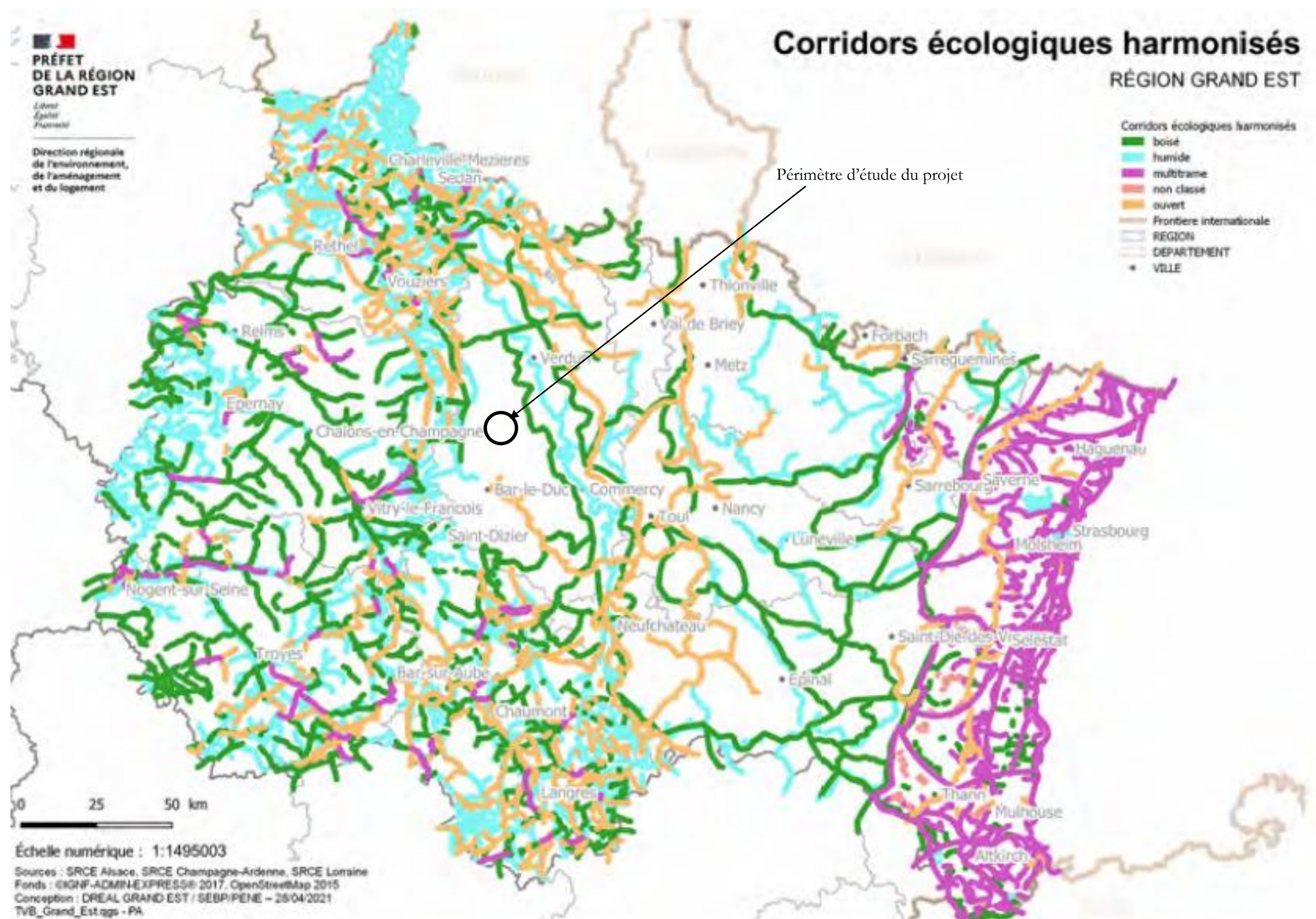
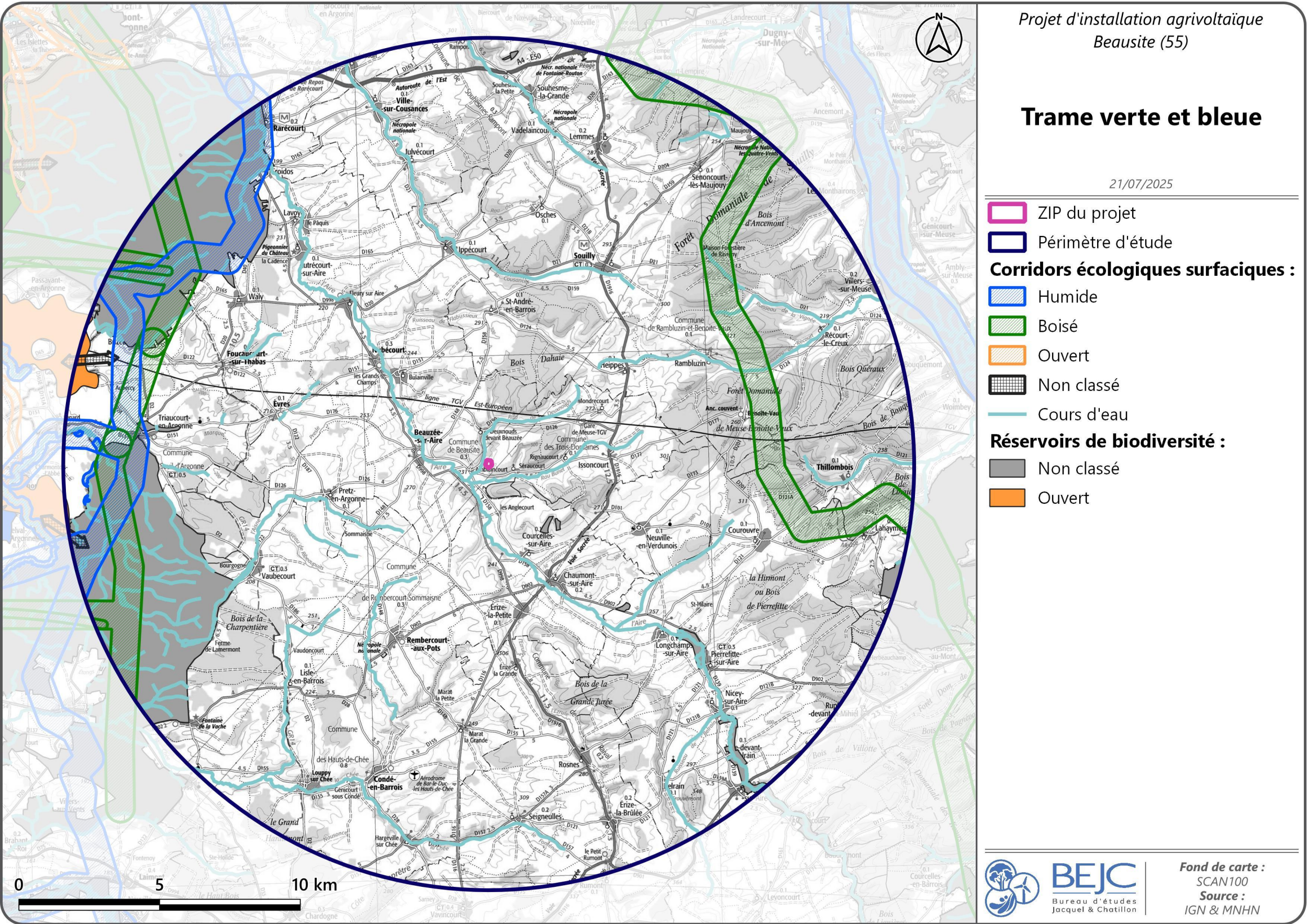


Figure 4 : Définition des trames vertes et bleues (Source : INPN)



Carte 11 : Corridors écologiques harmonisés dans la région Grand Est (Source : DREAL Grand Est)



Carte 12 : Trame verte et bleue au sein du périmètre d'étude (Source : BEJC, d'après données du SRCE de Grand Est)

II.3. BASES DE DONNEES NATURALISTES

Le pré-diagnostic écologique a été établi sur la base des sources bibliographiques suivantes :

- La liste des espèces de plantes par commune du Conservatoire Botanique National d'Alsace-Lorraine Lorraine (CBNAL) ;
- La liste communale de Faune Lorraine pour la Faune ;
- La liste communale des espèces par commune issue de l'INPN pour la Flore et Faune.

Seules les espèces observées depuis les 15 dernières années seront reprises dans ce document, soit uniquement les espèces observées depuis 2011. Nous étudierons dans la bibliographie les 10 taxons suivants :

- Les Amphibiens ;
- L'Avifaune ;
- La Flore ;
- Les Mammifères ;
- Les Reptiles
- Les Coléoptères (Scarabées, Coccinelles...) ;
- Les Odonates (Libellules et Demoiselles) ;
- Les Orthoptères (Criquets et Sauterelles) ;
- Les Rhopalocères (ancien sous-ordre des Papillons de jour) ;
- Et les Hétérocères (ancien sous-ordre des Papillons de nuit).

Les 5 taxons d'Insectes (Coléoptères, Odonates, Orthoptères, Rhopalocères et Hétérocères) seront étudiés ensemble ainsi que l'Herpétofaune (Amphibiens et Reptiles). Lors de cet inventaire bibliographique la patrimonialité des espèces sera étudiée. Est considérée comme patrimoniale une espèce portant un statut de conservation défavorable, soit une espèce qui :

- Est inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux (pour l'Avifaune) ou est inscrite à l'Annexe II ou IV de la Directive 92/43/CEE dite Directive Habitats-Faune-Flore ;
- Ou appartenant aux catégories « En danger critique d'extinction » (CR), « En danger » (EN) ou « Vulnérable » (VU) de la Liste Rouge Régionale ;
- Ou appartenant aux catégories « En danger critique d'extinction » (CR), « En danger » (EN) ou « Vulnérable » (VU) de la Liste Rouge Nationale.

Il n'y a pas forcément de Liste Rouge Régionale officielle pour chaque taxon (que cela soit pour l'ancienne région Lorraine ou l'actuelle région Grand Est). Dans ce cas précis seuls le premier et le troisième critère seront utilisés afin d'étudier la patrimonialité des espèces des différents taxons.

L'étude de la Flore et de la Faune communale a été réalisée courant juillet 2025.

II.3.1. ESPECES FLORISTIQUES

Au total 405 espèces de plantes ont été identifiées sur les listes communales de l'INPN et du CBNAL. Le détail de toutes ces espèces ainsi que leur rareté est renseigné en Annexe I. **Parmi toutes ces espèces 5 sont considérées comme patrimoniales** car elles sont menacées à l'échelle nationale comme la Linaire (*Chaenorrhinum minus*, Photo 1) ou le Molène à fruits coniques (*Verbascum conocarpum*, Photo 2) espèces considérées comme « En Danger » (EN) sur la liste rouge nationale. De plus, d'après ces données 5 sont menacées, 3 sont protégées en Lorraine, 5 sont déterminantes ZNIEFF, 50 sont indicatrices de zone humide et 10 sont des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE). Le Tableau 4 ci-dessous donne une synthèse des nombres d'espèces selon leur statut de protection ou de menace.

Tableau 4 : Statut de protection et déterminants des espèces recensées sur la commune de Beausite
(Source : BEJC, d'après données des Listes communales de l'INPN et du CBNAL)

Nombre d'espèces	Espèces patrimoniales	Menacées				Protégées	Déterminantes ZNIEFF Lorraine	Indicatrice de zone humide	Espèces Exotique Envahissante (EEE)
		VU	EN	CR	Total				
405	5	2	2	1	5	3	5	50	10



Photo 1 : Linaire (*Chaenorrhinum minus*)
(Source : Y. Martin / INPN)



Photo 2 : Molène à fruits coniques (*Verbascum conocarpum*)
(Source : UniTS)

II.3.2. ESPECES FAUNISTIQUES

II.3.2.1. Herpétofaune

D'après la liste communale du site Faune Lorraine, seule une espèce de Reptile a été recensée sur la commune de Beausite.

Il s'agit de l'**Orvet fragile** (*Anguis fragilis*, Photo 3). **Cette espèce est protégée en France d'après l'article 3 de l'Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des Amphibiens et des Reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national.** L'Orvet fragile n'est menacé ni en France ni en Lorraine mais est une espèce déterminante ZNIEFF en Lorraine. Il n'est toutefois pas considéré comme patrimonial étant donné que l'espèce n'est ni menacée ni inscrite à la Directive Habitats-Faune-Flore.



Photo 3 : Orvet fragile (*Anguis fragilis*) (Source : J.-C. de Massary / INPN)

II.3.2.2. Entomofaune

Cinq taxons ont été étudiés dans l'ordre des Insectes. Il s'agit des Coléoptères (Scarabées, Coccinelles, Hannetons...), des Odonates (Libellules et Demoiselles), des Orthoptères (Criquets et Sauterelles), des Rhopalocères (ancien sous-ordre des Papillons de jour) et des Hétérocères (ancien sous-ordre des Papillons de nuit). Ce sont ces 5 taxons qui ont été étudiés dans ce pré-diagnostic écologique car ils sont utilisés comme bio-indicateur, c'est-à-dire que la présence de ces espèces peut témoigner de la qualité d'un milieu. **Un total de 24 espèces a déjà été recensé sur la commune de Beausite.** Parmi elles figurent 3 espèces d'Hétérocères, 2 espèces d'Odonates, 7 espèces d'Orthoptères et 12 espèces de Rhopalocères. Notons qu'aucune évaluation ni aucune Liste Rouge n'a été réalisée pour les Hétérocères ni pour l'Europe ni pour la France et pour les Orthoptères en France.

Parmi les 24 espèces, 5 sont déterminantes ZNIEFF en Lorraine : le Conocéphale gracieux (*Ruspolia nitidula*), le Criquet des jachères (*Gomphocerippus mollis*), le Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*, Photo 6), le Decticelle bicolore (*Bicolorana bicolor*) et le Cuivré des marais (*Lycena dispar*, Photo 7). Ces 5 espèces sont respectivement 4 espèces d'Orthoptères et une espèce de Rhopalocère. **Seul le Cuivré des marais est considéré comme menacé à l'échelle mondiale (EN) et est également inscrit aux Annexes II et IV de la Directive Habitats-Faune-Flore. De ce fait, il s'agit de la seule espèce d'Insecte considérée comme patrimoniale. De plus, l'espèce est également protégée en France (protégé par l'Article 2 de la liste des Insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection).**

Le détail de toutes les espèces de l'Entomofaune recensées sur la commune est présenté dans le Tableau 5 et les Photo 4 à Photo 7.



Photo 4 : Doublure jaune (*Euclidia glyphica*) (Source : Thomas Jumaç / INPN)



Photo 5 : Anax empereur (*Anax imperator*) (Source : S. Wroza / INPN)



Photo 6 : Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*) (Source : S. Wroza / INPN)



Photo 7 : Cuvré des marais (*Lycaena dispar*) (Source : H. Bouyon / INPN)

Tableau 5 : Entomofaune recensée sur la commune de Beausite
(Source : BEJC, d'après données des listes communales de Faune communale Lorraine et l'INPN)

Taxon	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive HFF	LR Monde	LR Europe	LR France	LR Grand Est	Protection	Espèce patrimoniale	Déterminante ZNIEFF Lorraine
Hétérocère	Alternée	<i>Epirrhoe alternata</i>								
	Doublure jaune	<i>Euclidia glyphica</i>								
	Mi	<i>Euclidia mi</i>								
Odonate	Anax empereur	<i>Anax imperator</i>		LC	LC	LC	LC			
	Caloptéryx vierge	<i>Calopteryx virgo</i>		LC	LC	LC	LC			
Orthoptère	Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i>			LC		LC			Oui
	Criquet des jachères	<i>Gomphocerippus mollis</i>			LC		LC			Oui
	Criquet ensanglanté	<i>Stethophyma grossum</i>			LC		LC			Oui
	Decticelle bicolore	<i>Bicolorana bicolor</i>			LC		LC			Oui
	Decticelle chagrinée	<i>Platycleis albopunctata</i>		DD	DD		NA			
	Grillon d'Italie	<i>Oecanthus pellucens</i>			LC		LC			
	Tétrix des carrières	<i>Tetrix tenuicornis</i>			LC		LC			
Rhopalocère	Belle dame	<i>Vanessa cardui</i>		LC	LC	LC				
	Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>		LC	LC	LC				
	Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	Annexe II et Annexe IV	EN	LC	LC		Article 2	Oui	Oui
	Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>			LC	LC				
	Machaon	<i>Papilio machaon</i>			LC	LC				
	Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>			LC	LC				
	Piérade de la Rave	<i>Pieris rapae</i>			LC	LC				
	Piérade du Chou	<i>Pieris brassicae</i>			LC	LC				
	Piérade du Navet	<i>Pieris napi</i>			LC	LC				
	Souci	<i>Colias crocea</i>			LC	LC				
	Tircis	<i>Pararge aegeria</i>			LC	LC				
	Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>			LC	LC				

II.3.2.1. Mammifères

Parmi les 7 espèces de Mammifères recensées sur la commune de Beausite, **seul le Chat forestier (*Felis silvestris*, Photo 8) est considéré comme patrimonial, du fait qu’il soit inscrit à l’Annexe IV de la Directive Habitats-Faune-Flore. Cette espèce est également protégée à l’échelle nationale d’après l’Article 2 de la Liste des Mammifères terrestres protégés sur l’ensemble du territoire français et les modalités de leur protection. Enfin, cette espèce est également déterminante ZNIEFF en Lorraine.** Aucune espèce de Chiroptère n’a été recensée récemment sur la commune de Beausite.

Le détail des espèces recensées sur la commune est renseigné dans le Tableau 6.



Tableau 6 : Espèces de Mammifères recensées sur la commune de Beausite
(Source : BEJC, d’après données des listes communales de Faune communale Lorraine et l’INPN)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive HFF	LR France	Espèce protégée	Espèce patrimoniale	Déterminante ZNIEFF (Lorraine)
Chevreuril européen	<i>Capreolus capreolus</i>		LC			
Campagnol roussâtre	<i>Clethrionomys glareolus</i>		LC			
Chat forestier	<i>Felis silvestris</i>	Annexe IV	LC	Article 2	Oui	Oui
Blaireau européen	<i>Meles meles</i>		LC			
Hermine	<i>Mustela erminea</i>		LC			
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>		NA			
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>		LC			



Photo 8 : Chat forestier (*Felis silvestris*) (Source : BEJC, hors site)

II.3.2.1. Avifaune

Un total de 112 espèces d’Oiseaux a déjà été recensé dans la commune de Beausite depuis 2011. Parmi ces espèces, 35 sont déterminantes ZNIEFF, **17 sont inscrites à l’Annexe I de la Directive Oiseaux, 88 sont protégées (Article 3 de la Liste des Oiseaux protégés sur l’ensemble du territoire et les modalités de leur protection)**. Notons toutefois que la majorité des espèces d’Oiseaux de France sont protégées hormis les espèces chassables ou considérées comme ESOD (Espèce Susceptible d’Occasionner des Dégâts) comme le Faisan de Colchide par exemple. **Parmi ces espèces, 43, soit 38 % d’entre elles, sont considérées comme patrimoniales et 43 sont menacées à l’échelle de la France ou de la région Grand Est (26 VU, 14 EN, 3 CR)**. L’espèce considérée comme éteinte régionalement est le Goéland cendré (*Larus canus*, Photo 9).

La liste détaillée des 112 espèces d’Oiseaux ainsi que leur statut de protection sont renseignés dans le Tableau 7. Les Photo 9 à Photo 12 illustrent également quelques espèces déjà recensées sur la commune.

Tableau 7 : Avifaune recensée sur la commune de Beausite
(Source : BEJC, d’après données des listes communales de Faune communale Lorraine et l’INPN)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Oiseaux	Liste rouge des Oiseaux nicheurs de France	Liste rouge des Oiseaux nicheurs du Grand Est	Espèce protégée	Espèce patrimoniale	Déterminante ZNIEFF
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>		LC	NT	Article 3		
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>		NT	NT			
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Annexe I	LC	NT	Article 3	Oui	Oui
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>		LC	NT	Article 6		
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>		LC	NT			Oui
Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>		LC	DD	Article 3		Oui
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>		LC	LC	Article 3		
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>		LC	LC	Article 3		
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>		LC	NT	Article 3		
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Annexe I	LC	LC	Article 3	Oui	Oui
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>		VU	VU	Article 3	Oui	
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>		EN	EN	Article 3	Oui	
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>		VU	NT	Article 3		
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>		LC	NT	Article 3		
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>		LC	LC	Article 3		Oui
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	Annexe I	NT	VU	Article 3	Oui	Oui
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	Annexe I	NT	VU	Article 3	Oui	Oui
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Annexe I	LC	VU	Article 3	Oui	Oui
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>		LC	LC	Article 3		
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>		LC	EN		Oui	
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>		LC	LC			
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>		VU	NT	Article 3		
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>		LC	LC	Article 3		Oui
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>		LC	LC	Article 3		
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>		LC	LC	Article 3		
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	Annexe I	EN	EN	Article 3	Oui	Oui
Cinle plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>		LC	NT	Article 3		Oui
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>		LC	LC			
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>		LC	LC			
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>		LC	VU	Article 3	Oui	
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>		LC	EN	Article 3	Oui	



Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Oiseaux	Liste rouge des Oiseaux nicheurs de France	Liste rouge des Oiseaux nicheurs du Grand Est	Espèce protégée	Espèce patrimoniale	Déterminante ZNIEFF
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>		LC		Article 3		
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>		LC	LC			
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>		NT	NT	Article 3		
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	Annexe I	Pas sur la liste		Article 3	Oui	
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>		LC	LC	Article 3		Oui
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>		LC	LC	Article 3		
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>		LC	NT	Article 3		Oui
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>		NT	VU	Article 3	Oui	
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>		LC	LC	Article 3		
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>		LC	LC			
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>		LC	LC			
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>		VU	VU	Article 3	Oui	Oui
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>		LC	NT	Article 3		Oui
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	Annexe I	NT	NAr	Article 3	Oui	
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>		LC	LC	Article 3		Oui
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>		LC	LC	Article 3		
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>		LC	LC			
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>		LC	NT			
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>		Pas sur la liste	NAo			
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>		LC	LC			
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>		LC	LC	Article 3		
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	Annexe I	CR	CR	Article 3	Oui	Oui
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>		LC	LC	Article 3		Oui
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>		LC	LC	Article 3		
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>		NT	NT	Article 3		
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>		LC	VU	Article 3	Oui	Oui
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>		NT	VU	Article 3	Oui	
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>		LC	LC	Article 3		
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>		VU	LC	Article 3		
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>		NT	EN	Article 3	Oui	Oui
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>		LC	NT	Article 3		
Martinet noir	<i>Apus apus</i>		NT	VU	Article 3	Oui	
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Annexe I	VU	LC	Article 3	Oui	
Merle à plastron	<i>Turdus torquatus</i>		LC	EN	Article 3	Oui	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>		LC	LC			
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>		LC	LC	Article 3		
Mésange boréale	<i>Poecile montanus</i>		VU	EN	Article 3	Oui	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>		LC	LC	Article 3		
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>		LC	VU	Article 3	Oui	
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>		LC	LC	Article 3		
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Annexe I	LC	LC	Article 3	Oui	Oui

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Oiseaux	Liste rouge des Oiseaux nicheurs de France	Liste rouge des Oiseaux nicheurs du Grand Est	Espèce protégée	Espèce patrimoniale	Déterminante ZNIEFF
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	Annexe I	VU	VU	Article 3	Oui	Oui
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>		LC	LC	Article 3		
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>		EN	EN	Article 3	Oui	
Orite à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>		LC	LC	Article 3		
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>		LC	EN		Oui	
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>		LC	LC	Article 3		
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>		VU	VU	Article 3	Oui	Oui
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	Annexe I	LC	LC	Article 3	Oui	Oui
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	Annexe I	LC	LC	Article 3	Oui	Oui
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>		LC	LC			
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Annexe I	NT	NT	Article 3	Oui	Oui
Pigeon biset (domestique)	<i>Columba livia</i>		DD				
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>		LC	LC			Oui
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>		LC	LC			
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>		LC	LC	Article 3		
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>		Pas sur la liste		Article 3		
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>		LC	VU	Article 3	Oui	
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>		VU	EN	Article 3	Oui	Oui
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	Annexe I	LC	EN	Article 3	Oui	Oui
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	Annexe I	Pas sur la liste			Oui	
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>		NT	VU	Article 3	Oui	
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>		LC	NT	Article 3		
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>		LC	LC	Article 3		
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>		NT	NT	Article 3		
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>		LC	LC	Article 3		
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>		LC	LC	Article 3		
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>		LC	LC	Article 3		Oui
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>		LC	LC	Article 3		
Rousserolle verderolle	<i>Acrocephalus palustris</i>		LC	VU	Article 3	Oui	Oui
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>		VU	NT	Article 3		
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>		LC	LC	Article 3		
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>		VU	EN	Article 3	Oui	Oui
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>		NT	LC	Article 3		
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>		LC	CR	Article 3	Oui	Oui
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>		VU	EN		Oui	
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>		LC	LC			
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>		NT	CR	Article 3	Oui	Oui
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>		LC	LC	Article 3		
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>		NT	EN		Oui	Oui
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>		VU	NT	Article 3		



Photo 9 : Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*) (Source : J. Laignel / INPN)



Photo 10 : Cigogne noire (*Ciconia nigra*) (Source : P. Haffner / INPN)



Photo 11 : Milan royal (*Milvus milvus*) (Source : BEJC, hors site)



Photo 12 : Traquet motteux (*Cenanthus cenerus*) (Source : BEJC, hors site)

CHAPITRE III. DIAGNOSTIC DU SITE

III.1. METHODOLOGIE DEPLOYEE

III.1.1. ZONE D'ETUDE DE L'INVENTAIRE ECOLOGIQUE

La zone d'étude utilisée pour réaliser nos inventaires était essentiellement composée des abords proches du site d'implantation. Le site étant uniquement composé d'une parcelle agricole, il a été décidé d'appliquer la ZIP à l'aire d'étude écologique afin d'englober en partie le chemin d'accès au site (Carte 4). Les inventaires écologiques et les recherches des différentes espèces des taxons pouvant être rencontrés sur site se feront dans cette aire d'étude.



Carte 13 : Aire d'étude de l'inventaire écologique du projet (Source : BEJC)

III.1.2. CALENDRIER DES INTERVENTIONS SUR SITE

L’objectif de la mission est d’étudier la Faune et la Flore. Ces inventaires ont uniquement un but qualitatif plutôt que quantitatif, c’est-à-dire que l’on cherche plus à inventorier toutes les espèces présentes plutôt que de déterminer le nombre d’individus de chaque espèce (une attention particulière sur le nombre de pieds de plantes patrimoniales sera tout de même portée si de telles espèces venaient à être observées sur site). De ce fait, il est préférable de réaliser les sorties sur site à une période optimale pour un maximum de taxons étant donné que différents taxons sont recherchés et étudiés dans cette étude. La phénologie des différents taxons étudiés est représentée dans le Tableau 9 ci-dessous. Ce dernier renseigne également la période à laquelle les sorties ont été effectuées. La sortie sur site a été réalisée début juillet 2025. Le détail de la date de la sortie et des taxons étudiés lors de la sortie est renseigné dans le Tableau 8 ci-dessous.

La journée de terrain a alors permis d’être sur site sur une période favorable aux différents taxons pour chacun d’entre eux. Cependant il est important de noter que certaines espèces peuvent être observables uniquement sur de courtes durées, que ce soit pour des Oiseaux en migration ou bien encore des espèces de plantes qui fleurissent uniquement au printemps (espèces vernales) ou en plein été (espèces estivales ou tardi-estivales). De ce fait, cet inventaire rend compte des espèces les plus fréquentes sur ce site et il est donc fortement probable que d’autres espèces utilisent le site sur d’autres périodes ou que ces dernières n’ont pu être observées (espèces nocturnes par exemple) lors de notre passage sur site. L’inventaire réalisé lors de ce pré-diagnostic permet de recenser les espèces évidentes à prendre en compte pour la définition du projet.

De plus, la date de la sortie (notamment pour la Faune) est dépendante de la météo, une journée avec une nébulosité forte empêchera une bonne analyse de l’Avifaune par les observateurs. De même, une journée avec de faibles températures ou bien une pluviométrie forte ne sera pas propice à l’observation d’Insectes par exemple. La sortie sur site a été réalisée par un écologue. La journée sur site disposait de conditions météorologiques plutôt bonnes pour observer les différents taxons hormis des légères averses dans la journée. Les taxons étudiés sur site seront les mêmes que ceux étudiés dans la bibliographie. Pour les Chiroptères, seuls des habitats potentiels seront recherchés.

Tableau 8 : Date, conditions météorologique et détails de la prospection sur site (Source : BEJC)

Date	Conditions météorologiques	Flore	Avifaune	Amphibiens	Reptiles	Mammifères	Insectes
08/07/2025	Ciel bleu ensoleillé, légère averses, vent faible à modéré Est, nébulosité 6/8.	X	X	X	X	X	X

Tableau 9 : Phénologie de chaque taxon étudié (Source : BEJC)

Taxon	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Flore				sp. printanière (vernale)				sp. estivales		sp. tardi-est		
Oiseaux migrateurs												
Oiseaux nicheurs												
Oiseaux hivernants												
Amphibiens												
Reptiles												
Mammifères												
Chiroptères												
Entomofaune												

Légende : Période optimale ; Période favorable ; date d'intervention.



III.1.3. QUALIFICATION DES INTERVENANTS

La qualification ainsi que les taxons étudiés par l’écologue est renseignée dans le Tableau 10 ci-dessous.

Tableau 10 : Liste et qualification des intervenants (Source : BEJC)

Nom de l’intervenant	Qualification	Groupes taxonomiques inventoriés
Pierre MARTIN	Chargé d’études écologie Ingénieur Agronome Spécialité Gestion des Milieux Naturels	Flore, Avifaune, Amphibiens, Reptiles, Mammifères et Insectes.

III.1.4. DETAILS DES PROTOCOLES D’INVENTAIRES DEPLOYES

L’ensemble de l’aire d’étude écologique a été prospectée pour chacun des taxons étudié.

Une analyse qualitative de la Flore présente a été réalisée. Chaque espèce inventoriée a été notée et son critère d’indicatrice de zone humide aussi. La patrimonialité des espèces observées a également été étudiée. Pour les Reptiles, Amphibiens et les Insectes tout individu observé a été pris en photo, quand cela était possible, afin de pouvoir déterminer l’espèce de celui-ci si un doute persistait. La recherche et l’identification de l’Avifaune présente sur site ont été réalisées à vue et au chant également. Des jumelles ont été utilisées afin d’identifier les Oiseaux assez loin de l’observateur. Enfin, la recherche des Mammifères a été réalisée en cherchant toutes les traces possibles laissées par ces derniers (fèces, empreintes, etc). Concernant l’étude des Chiroptères une simple recherche de gîtes potentiels au sein et dans les alentours directs du site a été effectuée.

Les guides utilisés pour la détermination des espèces sont les suivants :

- Le guide DELACHAUX des fleurs de France et d’Europe pour la Flore ;
- Le guide Herpéto de DELACHAUX et NIESTLE, Amphibiens et Reptiles d’Europe pour les Reptiles et les Amphibiens ;
- Le guide photo des Insectes, adultes larves ou chrysalides de DELACHAUX et NIESTLE pour les Odonates, les Orthoptères et les Rhopalocères ;
- Le guide pratique des papillons de jour de DELACHAUX et NIESTLE, Tous les Papilionoidea de France métropolitaine ;
- Le guide Ornitho de DELACHAUX et NIESTLE pour l’Avifaune ;
- Le guide DELACHAUX et NIESTLE des traces d’animaux pour les Mammifères.

III.2. EXPERTISES DE TERRAIN

III.2.1. HABITATS NATURELS

Le tableau suivant synthétise les grands types d’habitats recensés sur l’aire d’étude écologique ainsi que les correspondances typologiques avec les principaux référentiels quand cela est possible. La cartographie des habitats est présentée sur la Carte 14, le détail des codes de ces habitats est renseigné dans le Tableau 11 ci-contre.

Trois habitats différents ont été recensés sur l’aire d’étude. Dans l’ordre croissant de la superficie occupée par ces habitats, ces derniers sont :

- « Haies » (code EUNIS FA), comportant des petits arbustes et pouvant abriter de la Faune ;
- « Réseaux routiers » (code EUNIS J4.2), correspondant aux chemins de terre ;
- « Monocultures intensives », habitat correspondant aux cultures de l’aire d’étude écologique (champ de blé lors de la saison de la sortie sur site) ;

L’habitat ayant le plus d’enjeux correspond à l’habitat « Haies ». L’enjeu floristique de cet habitat est relativement faible mais il comporte tout de même un enjeu avifaunistique modéré. En effet, il est assez courant que les haies servent de site de nidification à l’Avifaune, un couple de Pie-grièche écorcheur y a d’ailleurs été observé. Toutefois cet habitat est très minoritaire dans l’aire d’étude écologique, la surface de Monocultures intensives représentant plus de 97 % de l’aire d’étude.

Tableau 11 : Synthèse des habitats présents sur le site étudié (Source : BEJC)

Nom de l’habitat	Code EUNIS	Enjeu Flore-habitats	Etat de conservation	Surface dans le périmètre immédiat du site d’étude (en m²)	Proportion par rapport à la surface de la zone d’étude
Haies	FA	Modéré	Bon	157	0,32 %
Réseaux routiers	J4.2	Nul	Ne s’applique pas	916	1,85 %
Monocultures intensives	I1.1	Nul	Ne s’applique pas	48 341	97,83 %



Carte 14 : Détail des habitats de l’aire d’étude écologique (Source : BEJC)



III.2.2. FLORE

III.2.2.1. Flore d’intérêt patrimonial

Au total, 51 espèces ont été inventoriées sur le site. On y retrouve principalement des plantes de milieux messicoles notamment. La majorité des plantes observées sur le terrain sont des espèces très communes en Lorraine. La liste des plantes inventoriées se trouve dans le Tableau 12.

Parmi ces espèces, aucune n’est considérée comme patrimoniale (aucune espèce menacée et/ou inscrite à la Directive Habitats-Faune-Flore). L’espèce la moins commune en Lorraine observée sur site est le Gaillet commun (*Galium mollugo*, Photo 13). L’espèce reste tout de même assez commune dans la région.

Tableau 12 : Flore recensée dans l’aire d’étude écologique (Source : BEJC)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste Rouge France	Liste Rouge Lorraine	Rareté en Lorraine	Espèce exotique envahissante
Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus	<i>Achillea millefolium</i> L.	LC	LC	CCC	
Aigremoine, Francormier	<i>Agrimonia eupatoria</i> L.	LC	LC	CCC	
Ail des vignes, Oignon bâtard	<i>Allium vineale</i> L.	LC	LC	CC	
Gouet tâcheté, Chandelle	<i>Arum maculatum</i> L.	LC	LC	CC	
Bryone dioïque	<i>Bryonia cretica</i> L.	LC	NA	CC	
Capselle bourse-à-pasteur, Bourse-de-capucin	<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik.	LC	LC	CCC	
Centaurée scabieuse	<i>Centaurea scabiosa</i> L.	LC	LC	CC	
Chénopode blanc, Senousse	<i>Chenopodium album</i> L.	LC	LC	CCC	
Cirse des champs, Chardon des champs	<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop.	LC	LC	CCC	
Clématite des haies, Herbe aux gueux	<i>Clematis vitalba</i> L.	LC	LC	CC	
Sariette commune, Grand Basilic	<i>Clinopodium vulgare</i> L.	LC	LC	CC	
Liseron des champs, Vrillée	<i>Convolvulus arvensis</i> L.	LC	LC	CCC	
Cornouiller sanguin, Sanguine	<i>Cornus sanguinea</i> L.	LC	LC	CCC	
Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.	LC	LC	CCC	
Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	<i>Dactylis glomerata</i> L.	LC	LC	CCC	
Carotte sauvage, Daucus carotte	<i>Daucus carota</i> L.	LC	LC	CCC	
Conyze du Canada	<i>Erigeron canadensis</i> L.	NA	NA	CC	Liste d'observation
Érodium à feuilles de cigue, Bec de grue, Cicutaire	<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér.	LC	LC	CC	
Euphorbe fluette	<i>Euphorbia exigua</i> L.	LC	LC	CC	
Renouée liseron, Faux-liseron	<i>Fallopia convolvulus</i> (L.) Á.Löve	LC	LC	CC	
Frêne élevé, Frêne commun	<i>Fraxinus excelsior</i> L.	LC	LC	CCC	
Gaillet commun, Gaillet Mollugine	<i>Galium mollugo</i> L.	LC	LC	AC	
Géranium découpé, Géranium à feuilles découpées	<i>Geranium dissectum</i> L.	LC	LC	CCC	
Géranium à feuilles molles	<i>Geranium molle</i> L.	LC	LC	CC	
Géranium fluet, Géranium à tiges grêles	<i>Geranium pusillum</i> L.	LC	LC	CC	
Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean	<i>Hypericum perforatum</i> L.	LC	LC	CCC	
Knautie des champs, Oreille-d'âne	<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult.	LC	LC	CCC	
Macusson, Gland-de-terre	<i>Lathyrus tuberosus</i> L.	LC	LC	CC	
Linaire commune	<i>Linaria vulgaris</i> Mill.	LC	LC	CCC	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste Rouge France	Liste Rouge Lorraine	Rareté en Lorraine	Espèce exotique envahissante
Ivraie vivace	<i>Lolium perenne</i> L.	LC	LC	CCC	
Mouron rouge, Fausse Morgeline	<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb.	LC	LC	CCC	
Mouron bleu	<i>Lysimachia foemina</i> (Mill.) U.Manns & Anderb.	LC	LC	C	
Luzerne lupuline, Minette	<i>Medicago lupulina</i> L.	LC	LC	CCC	
Mélilot blanc	<i>Melilotus albus</i> Medik.	LC	LC	CC	
Mélilot blanc	<i>Melilotus albus</i> Medik.	LC	LC	CC	
Fléole des prés	<i>Phleum pratense</i> L.	LC	LC	CCC	
Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures	<i>Plantago lanceolata</i> L.	LC	LC	CCC	
Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet	<i>Plantago major</i> L.	LC	LC	CCC	
Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i> L.	LC	LC	CCC	
Potentille rampante, Quintefeuille	<i>Potentilla reptans</i> L.	LC	LC	CCC	
Brunelle commune, Herbe au charpentier	<i>Prunella vulgaris</i> L.	LC	LC	CCC	
Épine noire, Prunellier, Pelossier	<i>Prunus spinosa</i> L.	LC	LC	CCC	
Rosier des chiens, Rosier des haies	<i>Rosa canina</i> L.	LC	LC	CCC	
Oseille des prés, Rumex oseille	<i>Rumex acetosa</i> L.	LC	LC	CCC	
Séneçon sud-africain	<i>Senecio inaequidens</i> DC.	NA	NA	AC	Plante Exotique Envahissante implantée
Laiteron rude, Laiteron piquant	<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill	LC	LC	CCC	
Épiaire des bois, Ortie à crapauds	<i>Stachys sylvatica</i> L.	LC	LC	CCC	
Tanaisie commune, Sent-bon	<i>Tanacetum vulgare</i> L.	LC	LC	CC	
Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande	<i>Trifolium repens</i> L.	LC	LC	CCC	
Verveine officinale	<i>Verbena officinalis</i> L.	LC	LC	CC	
Pensée des champs	<i>Viola arvensis</i> Murray	LC	LC	CC	

Légende : RRR : exceptionnel ; RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun ; CCC : Extrêmement répandu.



Photo 13 : Gaillet commun (*Galium mollugo*) (Source : P. Gourdain / INPN)

III.2.2.2. Flore exotique envahissante

Seule une espèce exotique envahissante (EEE) de la liste de la région Grand Est a été observée dans l'aire d'étude. Il s'agit du Sèneçon sud-africain ou Sèneçon du Cap (*Senecio inaequidens*, Photo 14).



Photo 14 : Sèneçon sud-africain ou Sèneçon du Cap (*Senecio inaequidens*) (Source : A. Lacoenilhe / INPN)

III.2.2.3. Flore indicatrice de zone humide

Aucune espèce indicatrice de zone humide n'a été observée lors de l'inventaire floristique.

III.2.3. FAUNE

III.2.3.1. Herpétofaune

Aucune espèce d'Amphibien ni de Reptile n'a été observée sur site lors du passage sur site.

III.2.3.2. Entomofaune

Au total 14 espèces différentes d'Insectes ont été identifiées lors de l'inventaire sur site. Ces espèces sont issues de 3 taxons différents comme suit :

- Deux espèces d'Odonates ;
- Quatre espèces d'Orthoptères ;
- Et huit espèces de Rhopalocères (soit plus de la moitié des espèces d'Insectes recensées lors de l'étude sur site).

Parmi ces 14 espèces, une seule est déterminante ZNIEFF en Lorraine, il s'agit du Caloptène italien (*Calliptamus italicus*, Photo 16). Toutefois, aucune espèce n'est protégée, ni menacée, ni inscrite sur la Directive Habitats-Faune-Flore. De ce fait, aucune n'est considérée comme patrimoniale. Le détail des différentes espèces recensées sur site est renseigné dans le Tableau 13 et sur les Photo 15 à Photo 17.

Tableau 13 : Entomofaune observée sur la zone d'implantation du site (Source : BEJC)

Taxon	Nom vernaculaire	Nom scientifique	LR Monde	LR Europe	LR France	LR Grand Est	Déterminante ZNIEFF Lorraine
Odonate	Agrion à larges pattes	<i>Platynemis pennipes</i>	LC	LC	LC	LC	
	Libellule fauve	<i>Libellula fulva</i>	LC	LC	LC	LC	
Orthoptère	Caloptène italien	<i>Calliptamus italicus</i>		LC		LC	Oui
	Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i>		LC		LC	
	Criquet des clairières	<i>Chrysocbraon dispar</i>		LC		LC	
	Grande sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>		LC		LC	
Rhopalocère	Azuré de la Bugrane	<i>Polyommatus icarus</i>		LC	LC		
	Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>		LC	LC		
	Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>		LC	LC		
	Hespérie de la houque	<i>Thymelicus sylvestris</i>		LC	LC		
	Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>		LC	LC		
	Petit sylvain	<i>Limenitis camilla</i>		LC	LC		
	Piérade de la rave	<i>Pieris rapae</i>		LC	LC		
	Piérade du navet	<i>Pieris napi</i>		LC	LC		



Photo 15 : Libellule fauve (*Libellula fulva*) (Source : BEJC)



Photo 16 : Caloptène italien (*Calliptamus italicus*) (Source : S. Richaud / INPN)



Photo 17 : Citron (*Gonepteryx rhamni*) (Source : BEJC, hors site)



III.2.3.3. Mammifères

Aucune espèce de Mammifères n’a été observée lors de la sortie sur site. Cependant il est tout de même possible que certaines espèces de Mammifères courantes fréquentent tout de même le site comme par exemple les espèces notées dans la Faune communale (Renard roux, Chevreuil européen, etc).

Aucun arbre suffisamment ancien pour accueillir des cavités pour abriter des Chiroptères n’a été observé sur le site. Il n’est cependant pas impossible que des chauves-souris passent par le site en transit ou plus loin au Nord-ouest proche des haies et des boisements.

III.2.3.4. Avifaune

Seulement 17 espèces d’Oiseaux ont pu être observées lors de l’inventaire ornithologique (Tableau 14). Onze espèces, soit près de 2/3 des espèces recensées, sont protégées (Article 3). Parmi ces espèces, seule la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*, Photo 18) est inscrite à l’Annexe I de la Directive Oiseaux. Toutefois, 4 espèces sont menacées soit à l’échelle nationale soit à l’échelle régionale. Ces espèces sont les suivantes : Bruant jaune (*Emberiza citrinella*, Photo 19, VU à l’échelle nationale), l’Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*, Photo 20, VU à l’échelle du Grand Est), la Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*, Photo 21, VU à l’échelle nationale) et le Martinet noir (*Apus apus*, Photo 22, VU à l’échelle régionale). De ce fait, ces 5 espèces sont considérées comme patrimoniales.

Les Oiseaux survolaient essentiellement la zone. Un couple de Pie-grièche écorcheur a été aperçu dans les haies au Nord-ouest de l’aire d’étude. Le Bruant jaune ainsi que la Linotte mélodieuse seraient aussi susceptibles d’utiliser/fréquenter cet habitat. Enfin, les Hirondelles et les Martinets noirs ont été essentiellement notés survolant la zone. Notons toutefois que l’inventaire ornithologique a été réalisé lors de la période de nidification de l’Avifaune. De ce fait, d’autres espèces d’Oiseaux pourraient être observées lors des autres phases du cycle annuel de l’Avifaune comme par exemple lors des phases de migration pour des Oiseaux de passage uniquement.

Tableau 14 : Avifaune recensée sur la zone d’implantation du site (Source : BEJC)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Oiseaux	Liste Rouge Oiseaux nicheurs de France	Liste Rouge Oiseaux nicheurs du Grand Est	Espèce protégée	Espèce patrimoniale	Déterminante ZNIEFF Lorraine
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>		NT	NT			
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>		VU	NT	Article 3	Oui	
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>		LC	LC	Article 3		
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>		LC	LC			
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>		LC	LC			
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>		LC	LC	Article 3		
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>		NT	NT	Article 3		
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>		NT	VU	Article 3	Oui	
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>		VU	LC	Article 3	Oui	
Martinet noir	<i>Apus apus</i>		NT	VU	Article 3	Oui	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>		LC	LC			
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Annexe I	NT	NT	Article 3	Oui	Oui
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>		LC	LC			
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>		LC	LC	Article 3		
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>		LC	NT	Article 3		
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>		LC	LC	Article 3		
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>		LC	LC			



Photo 18 : Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) (Source : BEJC, hors site)



Photo 19 : Bruant jaune (*Emberiza citrinella*) (Source : BEJC, hors site)



Photo 20 : Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) (Source : BEJC, hors site)



Photo 21 : Linotte mélodieuse (Source : BEJC, hors site)



Photo 22 : Martinet noir (*Apus apus*) (Source : S. Wroza / INPN)

III.3. SYNTHÈSE DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

En l'état, le site d'étude présente peu d'intérêt écologique dû à une anthropisation importante des habitats présents et notamment du fait que la ZIP soit presque en intégralité en monocultures intensives.

L'enjeu concernant les zonages d'inventaires et règlementaires est considéré comme faible notamment par le fait que la ZIP est située à environ 6,7 km du zonage écologique le plus proche. Le projet ne devrait donc pas avoir d'impact sur ces zonages écologiques. L'enjeu habitats naturels est considéré comme faible étant donné que presque l'intégralité de l'aire d'étude écologique est située en monocultures intensives. Il faut toutefois veiller à ne pas impacter les haies situées au Nord-ouest de la ZIP. L'enjeu Flore est évalué comme très faible. En effet, uniquement des espèces communes à très communes en Lorraine ont été observées sur site. L'enjeu faunistique est très faible pour tous les taxons hormis l'Avifaune. En effet aucune espèce menacée n'a été observée pour ces taxons (aucune espèce observée pour l'Herpétofaune). Concernant l'Avifaune, cinq espèces patrimoniales ont été observées, il s'agit de la Pie-grièche écorcheur, du Bruant jaune, de l'Hirondelle rustique, de la Linotte mélodieuse et du Martinet noir. La première espèce est inscrite sur l'Annexe I de la Directive Oiseaux alors que les 4 suivantes sont menacées (VU) à l'échelle nationale ou régionale. L'observation d'un couple de Pie-grièche écorcheur pendant leur période de reproduction suffit à ramener l'enjeu à un niveau fort. Cette espèce, comme le Bruant jaune ou la Linotte mélodieuse, peut nicher dans les haies situées au Nord-ouest de la ZIP. L'enjeu continuités écologiques est considéré comme faible. Actuellement, le site n'est pas clôturé et peut contribuer aux trames vertes locales même s'il est peu fréquenté. Il est prévu d'installer une clôture autour du site. Toutefois, afin de conserver une continuité écologique et pouvoir continuer à contribuer aux trames vertes locales il est prévu d'adapter la clôture en mettant des mailles de taille plus importantes dans le bas de la clôture pour maintenir des passages à Faune dans cette clôture. Enfin, l'enjeu zone humide est considéré comme nul étant donné qu'aucune zone humide n'a été identifiée dans la ZIP (ni dans la bibliographie ni avec le critère floristique car aucune espèce indicatrice de zone humide n'a été trouvée). Le Tableau 15 ci-dessous synthétise les enjeux écologiques potentiels du site.

Tableau 15 : Synthèse des enjeux écologiques potentiels au sein de la zone d'étude (Source : BEJC)

Compartiment étudié	Enjeu potentiel	Commentaires
Zonages d'inventaires et règlementaires	Faible	Site localisé à près de 6,7 km de la zone écologique la plus proche (ZNIEFF I des « Prairies et pelouses calcaires de Mouillonlieu à Longchamps-sur-Aire »). Le projet ne devrait donc avoir aucun impact sur les zonages écologiques inventoriés dans cette étude.
Habitats naturels	Faible	Habitats à enjeux faible (plus de 97 % de l'aire d'étude écologique de monocultures intensives). Il faut toutefois veiller à ne pas impacter les haies au Nord-ouest de la ZIP, habitat pouvant servir à la nidification de plusieurs espèces d'Oiseaux entre autres.
Flore	Très faible	Uniquement des espèces communes à très communes en Lorraine observées sur site. Aucune espèce n'est ni protégée, menacée ou déterminante ZNIEFF.
Amphibiens	Très faible	Aucune espèce d'Amphibien recensée lors de l'étude sur site.
Reptiles	Très faible	Aucune espèce de Reptile recensée lors de l'étude sur site.
Oiseaux	Fort	L'observation d'un couple de Pie-grièche écorcheur (espèce inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux) pendant sa période de nidification suffit à amener un enjeu fort pour l'Avifaune. La Linotte mélodieuse, autre espèce patrimoniale observée sur site, peut elle aussi nicher dans les haies au Nord-ouest de l'aire d'étude. Tant que les haies ne sont pas impactées l'impact sur ces espèces devrait être faible.
Mammifères (hors Chiroptères)	Très faible	Aucune espèce observée lors de l'inventaire sur site.
Chiroptères	Très faible	A priori aucun habitat potentiel aux abords proches du site.
Insectes	Très faible	Aucune espèce protégée et NT.
Continuités écologiques	Faible	Site d'étude perméable (aucune délimitation physique de la parcelle). Zone pouvant être fréquentée par des Mammifères ou des Oiseaux qui survoleraient le site. Il est prévu d'avoir de grandes mailles au bas de clôture permettant le passages des petits Mammifères notamment et donc conserver la perméabilité du site pour ces espèces.
Zones humides	Nul	D'après l'étude bibliographique, le site est situé dans une zone avec une probabilité très faible d'être une zone humide. De plus, aucune espèce indicatrice de zone humide n'a été observée sur site lors de l'inventaire floristique.

III.4. EFFETS POTENTIELS DU PROJET

Il est envisagé que le projet s'installe uniquement sur l'habitat « Monocultures intensives » qui correspond à une zone de culture (blé au moment de l'inventaire écologique). L'effet des installations photovoltaïques ne serait donc pas significatif sur la Faune, la Flore ou les Habitats du site. De plus, aucune barrière physique à la continuité écologique ne devrait être créée avec les mailles de taille relativement importante dans le bas des clôtures.

Pour rappel, la ZIP est actuellement une zone de cultures. Il est prévu de conserver cette activité à la suite du projet. Peu de mesures ERC sont à préconiser hormis éviter de programmer la phase travaux pendant la période de nidification des Oiseaux afin de ne pas perturber les possibles nichées dans les alentours du site. Il est cependant possible d'entamer les travaux en amont de cette période en évitant tout de même de déborder sur la période de nidification. Si les travaux venaient à empiéter sur cette dernière, il serait alors recommandé de ne pas stopper les travaux pendant plus de deux semaines afin de ne pas laisser le temps aux Oiseaux de nicher dans la zone des travaux. De plus, il est fortement recommandé d'éviter d'empiéter sur les haies au Nord-ouest de la ZIP, site de nidification probable de plusieurs espèces d'Oiseaux.



CONCLUSION

Dans le cadre du projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur une parcelle agricole au sein de la commune de Beausite par la société EARL PIQUET, un pré-diagnostic des enjeux écologiques a été réalisé sur le site d'étude grâce à une prospection de terrain réalisée en juillet 2025 accompagnée d'une étude bibliographique.

Cette étude a permis d'identifier les espèces et milieux à valoriser et/ou préserver existants ou à potentiel écologique, d'étudier l'adéquation potentielle du projet envisagé avec les résultats des prospections et de la recherche bibliographique, et de dresser une synthèse des vigilances et/ou préconisations à intégrer dans la réalisation du projet dans un objectif de maintien et/ou d'amélioration de la gestion environnementale du site.

Ainsi, les enjeux potentiels du projet sur les différentes composantes de la zone d'étude (espaces naturels remarquables, habitats, Flore et Faune) ont pu être mis en évidence.

Les incidences potentielles du projet sur le milieu naturel et ses composantes ont été identifiées principalement autour des points suivants :

- Observation de 5 espèces d'Oiseaux patrimoniaux (une espèce inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux et 4 menacées (VU)). Toutefois, les espèces d'Oiseaux observées sur site ne seront que peu impactées car la zone est seulement survolée ou sert de zone de nourrissage pour les Passereaux ou la Pie-grièche écorcheur. Ces espèces auront tendance à nicher dans les haies ou arbustes situés au Nord-ouest de la ZIP ou plus loin. L'emprise du projet ne devrait pas empiéter sur ces zones potentielles de nidification. Ainsi le projet ne devrait pas altérer la vocation nourricière de la zone. De plus, l'emprise du projet sera assez faible sur l'étendue des parcelles environnantes et ne devrait pas déranger les espèces d'Oiseaux nichant au sol ;
- Perturbation possible de l'activité faunistique en phase chantier d'où la préconisation d'adapter le calendrier du chantier en dehors de la période de reproduction des Oiseaux notamment (période allant environ du 15 mars au 15 juillet). Il est cependant possible d'entamer les travaux en amont de cette période en évitant tout de même de déborder sur la période de nidification. Si les travaux venaient à empiéter sur cette dernière il serait alors recommandé de ne pas stopper les travaux pendant plus de deux semaines afin de ne pas laisser le temps aux Oiseaux de nicher dans la zone des travaux.

Ainsi, si le projet est assorti de mesures ERC proportionnées aux sensibilités environnementales recensées, l'impact résiduel de ce dernier sera alors considéré comme très faible. Toutefois, il pourrait être utile de faire valider cette possible séquence ERC en amont par les services instructeurs.



REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

(Les références bibliographiques complémentaires spécifiques aux expertises annexes sont détaillées dans les documents correspondants)

Sites Internet

- **Faune Lorraine** : faune-lorraine.org
- **INPN** : [https:// inpn.mnhn.fr/ accueil/ index](https://inpn.mnhn.fr/accueil/index)
- **LEGIFRANCE** : [https:/ / www.legifrance.gouv.fr](https://www.legifrance.gouv.fr)
- **UICN** : [https:/ / www.uicn.fr](https://www.uicn.fr)
- **Géoportail** : [https:/ / www.geoportail.gouv.fr/](https://www.geoportail.gouv.fr/)

SIGLES

- APB : Arrêté de Protection de Biotope
- CBNAL : Conservatoire Botanique National d’Alsace-Lorraine
- CEN : Conservatoire d’Espaces Naturels
- CR : En danger critique d’extinction (CRitically endangered)
- CREN : Conservatoires Régionaux d’Espaces Naturels
- EEE : Espèce Exotique Envahissante
- EN : En danger d’extinction (ENdangered)
- ENP : Espaces Naturels Protégés
- ERC : Eviter, Réduire, Compenser
- ICPE : Installation Classée pour la Protection de l’Environnement
- IGN : Institut Géographique National
- LC : Préoccupation mineure (Least Concern)
- LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux
- LR : Liste Rouge
- LRN : Liste Rouge Nationale
- LRR : Liste Rouge Régionale
- MNHN : Muséum National d’Histoire Naturelle
- MTES : Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
- NT : Quasi-menacé (Near Threatened)
- PNR : Parc Naturel Régional
- RE : Disparu au niveau régional (Regionally Extinct)
- RNN : Réserve Naturelle Nationale
- RNR : Réserve Naturelle Régionale
- SCEN : Sites de Conservatoires d’Espaces Naturels
- SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale
- SFEPM : Société Française pour l’Etude et la Protection des Mammifères
- SRADDET : Schéma Régional d’Aménagement et de Développement Durable du Territoire
- SRCE : Schéma Régional de Cohérence Ecologique
- VU : Vulnérable (VULnerable)
- ZICO : Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux
- ZNIEFF : Zone Naturelle d’Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique
- ZPS : Zone de Protection Spéciale
- ZSC : Zone Spéciale de Conservation



ANNEXE

Annexe I : Liste de la Flore déjà observée sur la commune de Beausite (Source : BEJC, d'après données de l'INPN, du CBNAL et du MNHN)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste Rouge France	Liste Rouge Lorraine	Menacée ?	Rareté en Lorraine	Patrimoniale ?	Indicatrice de zone humide ? (D'après l'arrêté du 24 juin 2008)	Déterminante ZNIEFF Lorraine	Espèce exotique envahissante
Érable champêtre, Acéraille	<i>Acer campestre</i> L.	LC	LC		CC				
Érable plane, Plane	<i>Acer platanoides</i> L.	LC	LC		CC				
Érable sycomore, Grand Érable	<i>Acer pseudoplatanus</i> L.	LC	LC		CCC				
Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus	<i>Achillea millefolium</i> L.	LC	LC		CCC				
Achillée ptarmique	<i>Achillea ptarmica</i> subsp. <i>ptarmica</i> L.	LC	NA						
Moschatelline, Adoxe musquée	<i>Adoxa moschatellina</i> L.	LC	LC		CC				
Pogagraire, Herbe aux goutteux, Fausse Angélique	<i>Aegopodium podagraria</i> L.	LC	LC		CC				
Marronnier d'Inde, Marronnier commun	<i>Aesculus hippocastanum</i> L.	NA	NA		CC				
Aigremoine, Francormier	<i>Agrimonia eupatoria</i> L.	LC	LC		CCC				
Agrostide stolonifère	<i>Agrostis stolonifera</i> L.	LC	LC		CCC		Oui		
Bugle rampante, Consyre moyenne	<i>Ajuga reptans</i> L.	LC	LC		CCC				
Rose trémière, Passerose	<i>Alcea rosea</i> L.	LC	NA		AC				
Alliaire, Herbe aux aulx	<i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande	LC	LC		CCC				
Ail maraîcher, Ail des endroits cultivés	<i>Allium oleraceum</i> L.	LC	LC		CC				
Ail des vignes, Oignon bâtard	<i>Allium vineale</i> L.	LC	LC		CC				
Aulne glutineux, Verne	<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn.	LC	LC		CCC		Oui		
Vulpin des champs, Queue-de-renard	<i>Alopecurus myosuroides</i> Huds.	LC	LC		CC				
Vulpin des prés	<i>Alopecurus pratensis</i> L.	LC	LC		CCC				
Amarante réfléchie, Amarante à racine rouge, Blé rouge	<i>Amaranthus retroflexus</i> L.	NA	NA		C				Plante Exotique à préoccupation mineure
Orchis pyramidal, Anacamptis en pyramide	<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich.	LC	LC		C				
Anémone des bois, Anémone sylvie	<i>Anemone nemorosa</i> L.	LC	LC		CCC				
Angélique sauvage, Angélique sylvestre, Impératoire sauvage	<i>Angelica sylvestris</i> L.	LC	LC		CCC		Oui		
Brome stérile	<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nenski	LC	LC		CCC				
Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i> L.	LC	LC		CC				
Cerfeuil des bois, Persil des bois	<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm.	LC	LC		CCC				
Trèfle des sables	<i>Anthyllis vulneraria</i> subsp. <i>vulneraria</i> L.	LC	NA		RR				
Alchémille des champs, Aphane des champs	<i>Aphanes arvensis</i> L.	LC	LC		C				
Ancolie vulgaire, Clochette	<i>Aquilegia vulgaris</i> L.	LC	LC		C				
Grande bardane, Bardane commune	<i>Arctium lappa</i> L.	LC	LC		CC				
Bardane poilue	<i>Arctium tomentosum</i> Mill.	LC	LC		C				
Sabline à feuilles de serpolet, Sabline des murs	<i>Arenaria serpyllifolia</i> L.	LC	LC		CC				
Potentille des oies	<i>Argentina anserina</i> (L.) Rydb.	LC	LC		CCC				
Fromental élevé, Ray-grass français	<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl	LC	LC		CCC				
Ray-grass français	<i>Arrhenatherum elatius</i> subsp. <i>elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl	LC	NA		AC				



Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste Rouge France	Liste Rouge Lorraine	Menacée ?	Rareté en Lorraine	Patrimoniale ?	Indicatrice de zone humide ? (D'après l'arrêté du 24 juin 2008)	Déterminante ZNIEFF Lorraine	Espèce exotique envahissante
Armoise commune, Herbe de feu	<i>Artemisia vulgaris</i> L.	LC	LC		CCC				
Gouet d'Italie, Pied-de-veau	<i>Arum italicum</i> Mill.	LC	NA		AC				
Gouet tâcheté, Chandelle	<i>Arum maculatum</i> L.	LC	LC		CC				
Doradille rue des murailles, Rue des murailles	<i>Asplenium ruta-muraria</i> L.	LC	LC		CC				
Capillaire, Doradille fausse-capillaire	<i>Asplenium trichomanes</i> subsp. <i>quadrivalens</i> D.E.Mey.	LC	LC		C				
Fougère femelle, Polypode femelle	<i>Athyrium filix-femina</i> (L.) Roth	LC	LC		CC				
Silène à bouquets	<i>Atocion armeria</i> (L.) Raf.	LC	NA		RR				
Arroche étalée	<i>Atriplex patula</i> L.	LC	LC		CC				
Arroche hastée	<i>Atriplex prostrata</i> Boucher ex DC.	LC	LC		C				
Belladone, Bouton-noir	<i>Atropa belladonna</i> L.	LC	LC						
Barbarée commune, Herbe de sainte Barbe	<i>Barbarea vulgaris</i> W.T.Aiton	LC	LC		CC				
Pâquerette	<i>Bellis perennis</i> L.	LC	LC		CCC				
Faux Houx	<i>Berberis aquifolium</i> Pursh	NA	NA		AC				Plante Exotique Envahissante implantée
Berle dressée, Petite berle	<i>Berula erecta</i> (Huds.) Coville	LC	LC		CC		Oui		
Bouleau verruqueux	<i>Betula pendula</i> Roth	LC	LC		CCC				
Bourrache officinale	<i>Borago officinalis</i> L.	LC	NA		AC				
Brachypode des rochers	<i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roem. & Schult.	LC	NA		CC				
Brachypode des bois, Brome des bois	<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv.	LC	LC		CCC				
Colza	<i>Brassica napus</i> L.	NA	NA		C				
Brome érigé	<i>Bromopsis erecta</i> (Huds.) Fourr.	LC	LC		CC				
Brome âpre	<i>Bromopsis ramosa</i> (Huds.) Holub	LC	LC		CC				
Brome des champs	<i>Bromus arvensis</i> L.	LC	LC		CC				
Brome mou	<i>Bromus hordeaceus</i> L.	LC	LC		CCC				
Brome en grappe	<i>Bromus racemosus</i> L.	LC	LC		C		Oui		
Brome faux-seigle, Brome Seigle	<i>Bromus secalinus</i> L.	LC	LC		C				
Charée	<i>Buglossoides arvensis</i> (L.) I.M.Jobnst.	LC	LC		C				
Buplèvre en faux, Percefeuille	<i>Bupleurum falcatum</i> L.	LC	LC		C				
Campanule raiponce	<i>Campanula rapunculus</i> L.	LC	LC		CC				
Campanule gantelée, Ortie bleue	<i>Campanula trachelium</i> L.	LC	LC		CC				
Capselle bourse-à-pasteur, Bourse-de-capucin	<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik.	LC	LC		CCC				
Capselle rougeâtre, Bourse-à-pasteur rougeâtre	<i>Capsella rubella</i> Reut.	LC	LC		AC				
Cardamine flexueuse, Cardamine des bois	<i>Cardamine flexuosa</i> With.	LC	LC		C		Oui		
Cardamine des prés, Cresson des prés	<i>Cardamine pratensis</i> L.	LC	LC		CCC		Oui		
Laîche des marais, Laîche fausse, Laîche aiguë	<i>Carex acutiformis</i> Ehrh.	LC	LC		CC		Oui		
Laîche printanière, Laîche du printemps	<i>Carex caryophylllea</i> Latourr.	LC	LC		C				
Laîche glauque, Langue-de-pic	<i>Carex flacca</i> Schreb.	LC	LC		CC				
Laîche de Paira	<i>Carex pairae</i> F.W.Schultz	LC	LC		CC				
Laîche espacée	<i>Carex remota</i> L.	LC	LC		CC		Oui		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste Rouge France	Liste Rouge Lorraine	Menacée ?	Rareté en Lorraine	Patrimoniale ?	Indicatrice de zone humide ? (D'après l'arrêté du 24 juin 2008)	Déterminante ZNIEFF Lorraine	Espèce exotique envahissante
Laîche en épis	<i>Carex spicata</i> Huds.	LC	LC		CC				
Laîche à épis grêles, Laîche maigre	<i>Carex strigosa</i> Huds.	LC	LC		AC		Oui	Oui	
Laîche des bois	<i>Carex sylvatica</i> Huds.	LC	LC		CCC				
Charme, Charmille	<i>Carpinus betulus</i> L.	LC	LC		CCC				
Pâturin rigide, Desmazérie rigide	<i>Catapodium rigidum</i> (L.) C.E.Hubb.	LC	LC		AR			Oui	
Centaurée de Debeaux	<i>Centaurea decipiens</i> Thuill.	LC	LC		CC				
Centaurée jacée, Tête de moineau, Ambrette	<i>Centaurea jacea</i> L.	LC	LC		CCC				
Centaurée scabieuse	<i>Centaurea scabiosa</i> L.	LC	LC		CC				
Centranthe rouge, Valériane rouge	<i>Centranthus ruber</i> (L.) DC.	LC	NA		C				
Céraiste des champs	<i>Cerastium arvense</i> L.	LC	LC		C				
Céraiste des bois	<i>Cerastium fontanum</i> subsp. <i>lucorum</i> (Schur) Soó	DD	NA		CC				
Céraiste aggloméré	<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill.	LC	LC		CC				
Céraiste tomenteux, Barbette	<i>Cerastium tomentosum</i> L.	NA	NA		AC				
Petite linaira à feuilles rougeâtres, Linaira	<i>Chaenorrhinum minus</i> subsp. <i>pseudorubrifolium</i> Gamisans	EN	NA	Oui	CC	Oui			
Chérophylle penché, Couquet	<i>Chaerophyllum temulum</i> L.	LC	LC		CC				
Grande chélidoine, Herbe à la verrue, Éclaire	<i>Chelidonium majus</i> L.	LC	LC		CC				
Chicorée amère, Barbe-de-capucin	<i>Cichorium intybus</i> L.	LC	LC		CC				
Circée de Paris, Circée commune	<i>Circaea lutetiana</i> L.	LC	LC		CC				
Cirse des champs, Chardon des champs	<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop.	LC	LC		CCC				
Cirse des maraicher, Chardon des potagers	<i>Cirsium oleraceum</i> (L.) Scop.	LC	LC		CC		Oui		
Cirse des marais, Bâton du Diable	<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop.	LC	LC		CCC		Oui		
Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé	<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten.	LC	LC		CCC				
Cirse	<i>Cirsium vulgare</i> subsp. <i>crinitum</i> (Boiss. ex DC.) Arènes	DD	NA						
Clématite des haies, Herbe aux gueux	<i>Clematis vitalba</i> L.	LC	LC		CC				
Sariette commune, Grand Basilic	<i>Clinopodium vulgare</i> L.	LC	LC		CC				
Colchique d'automne, Safran des prés	<i>Colchicum autumnale</i> L.	LC	LC		CC				
Muguet, Clochette des bois	<i>Convallaria majalis</i> L.	LC	LC		CC				
Liseron des champs, Vrillée	<i>Convolvulus arvensis</i> L.	LC	LC		CCC				
Liset, Liseron des haies	<i>Convolvulus sepium</i> L.	LC	LC		CCC				
Cornouiller sanguin, Sanguine	<i>Cornus sanguinea</i> L.	LC	LC		CCC				
Coronille changeante	<i>Coronilla varia</i> L.	LC	LC		C				
Noisetier, Avelinier	<i>Corylus avellana</i> L.	LC	LC		CCC				
Aubépine à deux styles	<i>Crataegus laevigata</i> (Poir.) DC.	LC	LC		CC				
Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.	LC	LC		CCC				
Crépide bisannuelle	<i>Crepis biennis</i> L.	LC	LC		CC				
Crépide capillaire, Crépis à tiges capillaires	<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr.	LC	LC		CCC				
Gaillet croisette, Croisette commune	<i>Cruciata laevipes</i> Opiz	LC	LC		CC				



Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste Rouge France	Liste Rouge Lorraine	Menacée ?	Rareté en Lorraine	Patrimoniale ?	Indicatrice de zone humide ? (D'après l'arrêté du 24 juin 2008)	Déterminante ZNIEFF Lorraine	Espèce exotique envahissante
Cymbalaire, Ruine de Rome, Cymbalaire des murs	<i>Cymbalaria muralis</i> G.Gaertn., B.Mey. & Scherb.	LC	LC		CC				
Crételle	<i>Cynosurus cristatus</i> L.	LC	LC		CC				
Juniesse	<i>Cytisus scoparius</i> subsp. <i>scoparius</i> (L.) Link	LC	NA		CC				
Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	<i>Dactylis glomerata</i> L.	LC	LC		CCC				
Stramoine, Herbe à la taupe, Datura officinale	<i>Datura stramonium</i> L.	NA	NA		AC				Plante Exotique à préoccupation mineure
Carotte sauvage, Daucus carotte	<i>Daucus carota</i> L.	LC	LC		CCC				
Canche cespiteuse, Canche des champs	<i>Deschampsia cespitosa</i> (L.) P.Beauv.	LC	LC		CCC		Oui		
Canche à petites fleurs	<i>Deschampsia cespitosa</i> subsp. <i>parviflora</i> (Thuill.) Dumort.	LC	NA		AC				
	<i>Digitaria ciliaris</i> (Retz.) Koeler	NA	NA		–				
Sceau de Notre Dame	<i>Dioscorea communis</i> (L.) Caddick & Wilkin	LC	LC		C				
Cabaret des oiseaux, Cardère à foulon, Cardère sauvage	<i>Dipsacus fullonum</i> L.	LC	LC		CCC				
Cardère poilu, Verge à pasteur	<i>Dipsacus pilosus</i> L.	LC	LC		C		Oui		
Drave de printemps	<i>Draba verna</i> L.	LC	LC		CC				
Fougère mâle	<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott	LC	LC		CCC				
Échinochloé Pied-de-coq, Pied-de-coq	<i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) P.Beauv.	LC	NA		CC				
Vipérine commune, Vipérine vulgaire	<i>Echium vulgare</i> L.	LC	LC		CC				
Froment des haies	<i>Elymus caninus</i> (L.) L.	LC	LC		CC				
Chiendent commun, Chiendent rampant	<i>Elytrigia repens</i> (L.) Desv. ex Nerski	LC	LC		CC				
Épilobe hérissé, Épilobe hirsute	<i>Epilobium hirsutum</i> L.	LC	LC		CCC		Oui		
Épilobe des montagnes	<i>Epilobium montanum</i> L.	LC	LC		CC				
Épilobe à petites fleurs	<i>Epilobium parviflorum</i> Schreb.	LC	LC		CC		Oui		
Prêle des champs, Queue-de-renard	<i>Equisetum arvense</i> L.	LC	LC		CCC				
Vergerette annuelle, Érigéron annuel	<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf.	NA	NA		CC				Plante Exotique Envahissante implantée
Conyze du Canada	<i>Erigeron canadensis</i> L.	NA	NA		CC				Liste d'observation
Vergerette à une tête	<i>Erigeron uniflorus</i> subsp. <i>uniflorus</i> L.	LC	NA						
Vesce hérissée, Ers velu	<i>Ervilia hirsuta</i> (L.) Opiz	LC	NA		CC				
Bonnet-d'évêque	<i>Euonymus europaeus</i> L.	LC	LC						
Euphorbe des bois, Herbe à la faux	<i>Euphorbia amygdaloides</i> L.	LC	LC		CC				
Euphorbe petit-cyprès, Euphorbe faux Cyprès	<i>Euphorbia cyparissias</i> L.	LC	LC		CC				
Euphorbe fluette	<i>Euphorbia exigua</i> L.	LC	LC		CC				
Euphorbe réveil matin, Herbe aux verrues	<i>Euphorbia helioscopia</i> L.	LC	LC		CC				
Euphorbe omblette, Essule ronde	<i>Euphorbia peplus</i> L.	LC	LC		CC				
Hêtre, Hêtre commun, Fouteau	<i>Fagus sylvatica</i> L.	LC	LC		CCC				
Renouée liseron, Faux-liseron	<i>Fallopia convolvulus</i> (L.) Á.Löve	LC	LC		CC				
Ficaire à bulbilles	<i>Ficaria verna</i> Huds.	LC	LC		C				
Reine des prés, Spirée Ulmaire	<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim.	LC	LC		CCC		Oui		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste Rouge France	Liste Rouge Lorraine	Menacée ?	Rareté en Lorraine	Patrimoniale ?	Indicatrice de zone humide ? <i>(D'après l'arrêté du 24 juin 2008)</i>	Déterminante ZNIEFF Lorraine	Espèce exotique envahissante
Fraisier sauvage, Fraisier des bois	<i>Fragaria vesca</i> L.	LC	LC		CCC				
Frêne élevé, Frêne commun	<i>Fraxinus excelsior</i> L.	LC	LC		CCC				
Fumeterre officinale, Herbe à la veuve	<i>Fumaria officinalis</i> L.	LC	LC		CC				
Lilas d'Espagne, Sainfoin d'Espagne, Rue de chèvre	<i>Galega officinalis</i> L.	NA	NA		C				Plante Exotique Envahissante émergente
Galéopsis tétrahit, Ortie royale	<i>Galeopsis tetrabit</i> L.	LC	LC		CCC				
Gaillet dressé	<i>Galium album</i> Mill.	LC	LC		CCC				
Gaillet gratteron, Herbe collante	<i>Galium aparine</i> L.	LC	LC		CCC				
Aspérule odorante, Belle-étoile, Gaillet odorant	<i>Galium odoratum</i> (L.) Scop.	LC	LC		CC				
Gaillet jaune, Caille-lait jaune	<i>Galium verum</i> L.	LC	LC		CC				
Géranium des colombes, Pied de pigeon	<i>Geranium columbinum</i> L.	LC	LC		CC				
Géranium découpé, Géranium à feuilles découpées	<i>Geranium dissectum</i> L.	LC	LC		CCC				
Géranium à feuilles molles	<i>Geranium molle</i> L.	LC	LC		CC				
Géranium des prés	<i>Geranium pratense</i> L.	LC	LC		AC				
Géranium des Pyrénées	<i>Geranium pyrenaicum</i> Burm.f.	LC	LC		CCC				
Herbe à Robert	<i>Geranium robertianum</i> L.	LC	LC		CCC				
Benoîte commune, Herbe de saint Benoît	<i>Geum urbanum</i> L.	LC	LC		CCC				
Lierre terrestre, Gléchome Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i> L.	LC	LC		CCC				
Glycérie aquatique, Glycérie très élevée	<i>Glyceria maxima</i> (Hartm.) Holmb.	LC	LC		CC		Oui		
Gnaphale des lieux humides, Gnaphale des marais	<i>Gnaphalium uliginosum</i> L.	LC	LC		C		Oui		
Lierre grimpant, Herbe de saint Jean	<i>Hedera helix</i> L.	LC	LC		CCC				
Hellébore fétide, Pied-de-griffon	<i>Helleborus foetidus</i> L.	LC	LC		C				
Ache nodiflore	<i>Helosciadium nodiflorum</i> (L.) W.D.J.Koch	LC	LC		C		Oui		
Patte d'ours, Berce commune, Grande Berce	<i>Heracleum sphondylium</i> L.	LC	LC		CCC				
Berce élégante	<i>Heracleum sphondylium</i> subsp. <i>elegans</i> (Crantz) Schübl. & G.Martens	LC	NA		AC				
Orchis bouc, Himantoglosse à odeur de bouc	<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Spreng.	LC	LC		C				
Houlque laineuse, Blanchard	<i>Holcus lanatus</i> L.	LC	LC		CCC				
Orge sauvage, Orge Queue-de-rat	<i>Hordeum murinum</i> L.	LC	LC		CC				
Houblon grimpant	<i>Humulus lupulus</i> L.	LC	LC		CC		Oui		
Millepertuis velu, Millepertuis hérissé	<i>Hypericum hirsutum</i> L.	LC	LC		CC				
Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean	<i>Hypericum perforatum</i> L.	LC	LC		CCC				
Millepertuis à quatre ailes, Millepertuis à quatre angles	<i>Hypericum tetrapterum</i> Fr.	LC	LC		CC		Oui		
Balsamine de l'Himalaya, Balsamine géante, Balsamine rouge	<i>Impatiens glandulifera</i> Royle	NA	NA		C		Oui		Plante Exotique Envahissante implantée
Inule conyze, Inule squarreuse	<i>Inula conyza</i> DC.	LC	LC						
Iris faux acore, Iris des marais	<i>Iris pseudacorus</i> L.	LC	LC		CC		Oui		



Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste Rouge France	Liste Rouge Lorraine	Menacée ?	Rareté en Lorraine	Patrimoniale ?	Indicatrice de zone humide ? (D'après l'arrêté du 24 juin 2008)	Déterminante ZNIEFF Lorraine	Espèce exotique envahissante
Séneçon à feuilles de Roquette	<i>Jacobaea erucifolia</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb.	LC	LC		CC				
Herbe de saint Jacques	<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn.	LC	LC						
Noyer commun, Calottier	<i>Juglans regia</i> L.	NA	NA		CC				
Jonc épars, Jonc diffus	<i>Juncus effusus</i> L.	LC	LC		CCC		Oui		
Jonc glauque	<i>Juncus inflexus</i> L.	LC	LC		CC		Oui		
Linaire bâtarde, Velvete, Kickxia bâtarde	<i>Kickxia spuria</i> (L.) Dumort.	LC	LC		CC				
Knautie des champs, Oreille-d'âne	<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult.	LC	LC		CCC				
Koelérie	<i>Koeleria vallesiana</i> subsp. <i>abbreviata</i> (Domin) Kerguelen	LC	NA		CC				
Faux-ébénier, Cytise, Aubour	<i>Laburnum anagyroides</i> Medik.	LC	LC		C				
Pendrille	<i>Lactuca muralis</i> (L.) Gaertn.	LC	LC		CC				
Laitue scariole, Escarole	<i>Lactuca serriola</i> L.	LC	LC		CCC				
	<i>Lactuca viminea</i> subsp. <i>chondrilliflora</i> (Boreau) Bonnier	LC	NA		CC				
Laitue vireuse, Laitue sauvage	<i>Lactuca virosa</i> L.	LC	DD		AR				
Lamier blanc, Ortie blanche, Ortie morte	<i>Lamium album</i> L.	LC	LC		CC				
Lamier jaune, Lamier Galéobdolon	<i>Lamium galeobdolon</i> (L.) L.	LC	LC		CCC				
Lamier pourpre, Ortie rouge	<i>Lamium purpureum</i> L.	LC	LC		CCC				
Laser de Prusse	<i>Laserpitium prutenicum</i> subsp. <i>prutenicum</i> L.	NT	NA		C				
Gesse des prés	<i>Lathyrus pratensis</i> L.	LC	LC		CCC				
Gesse des bois, Grande Gesse	<i>Lathyrus sylvestris</i> L.	LC	LC		C				
Macusson, Gland-de-terre	<i>Lathyrus tuberosus</i> L.	LC	LC		CC				
Passerage champêtre, Passerage des champs	<i>Lepidium campestre</i> (L.) R.Br.	LC	LC		CC				
Passerage drave , Pain-blanc	<i>Lepidium draba</i> L.	LC	NA		AR				
Corne-de-cerf écailleuse , Sénebière Corne-de-cerf	<i>Lepidium squamatum</i> Forssk.	LC	LC						
Marguerite	<i>Leucanthemum ircutianum</i> DC.	LC	LC		CC				
Nivéole de printemps, Nivéole printanière	<i>Leucojum vernum</i> L.	LC	LC		AC			Oui	
Troëne, Raisin de chien	<i>Ligustrum vulgare</i> L.	LC	LC		CC				
Linaire commune	<i>Linaria vulgaris</i> Mill.	LC	LC		CCC				
Lin à feuilles de Salsola	<i>Linum suffruticosum</i> subsp. <i>appressum</i> (Caball.) Rivas Mart.	LC	NA		CC				
Limoine	<i>Lipandra polysperma</i> (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch	LC	LC		CC				
Ivraie multiflore, Ray-grass d'Italie	<i>Lolium multiflorum</i> Lam.	LC	LC		CC				
Ivraie vivace	<i>Lolium perenne</i> L.	LC	LC		CCC				
Ornithogale des Pyrénées	<i>Loncomelos pyrenaicus</i> (L.) Hrouda	LC	LC						
Chèvrefeuille des bois, Cranquillier	<i>Lonicera perichlymenum</i> L.	LC	LC		CC				
Chèvrefeuille des haies, Camérisier des haies	<i>Lonicera xylosteum</i> L.	LC	LC		CC				

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste Rouge France	Liste Rouge Lorraine	Menacée ?	Rareté en Lorraine	Patrimoniale ?	Indicatrice de zone humide ? <i>(D'après l'arrêté du 24 juin 2008)</i>	Déterminante ZNIEFF Lorraine	Espèce exotique envahissante
Lotier corniculé, Pied de poule, Sabot-de-la-mariée	<i>Lotus corniculatus</i> L.	LC	LC		CCC				
Luzule de printemps, Luzule printanière	<i>Luzula pilosa</i> (L.) Willd.	LC	LC		CC				
Luzule d'Italie	<i>Luzula spicata</i> subsp. <i>italica</i> (Parl.) Arcang.	LC	NA		CC				
Oeil-de-perdrix	<i>Lychnis flos-cuculi</i> L.	LC	LC		CC				
Lycope d'Europe, Chanvre d'eau	<i>Lycopus europaeus</i> L.	LC	LC		CC		Oui		
Mouron rouge, Fausse Morgeline	<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb.	LC	LC		CCC				
Mouron bleu	<i>Lysimachia foemina</i> (Mill.) U.Manns & Anderb.	LC	LC		C				
Lysimaque nummulaire, Herbe aux écus	<i>Lysimachia nummularia</i> L.	LC	LC		CCC		Oui		
Salicaire commune, Salicaire pourpre	<i>Lythrum salicaria</i> L.	LC	LC		CCC		Oui		
Pommier sauvage, Boquettier	<i>Malus sylvestris</i> Mill.	LC	LC		C				
Mauve alcée	<i>Malva alcea</i> L.	LC	LC		C				
Mauve musquée	<i>Malva moschata</i> L.	LC	LC		CC				
Petite mauve	<i>Malva neglecta</i> Wallr.	LC	LC		CC				
Mauve sauvage, Mauve sylvestre, Grande mauve	<i>Malva sylvestris</i> L.	LC	LC		C				
Matricaire Camomille	<i>Matricaria chamomilla</i> L.	LC	LC		CC				
Luzerne tachetée	<i>Medicago arabica</i> (L.) Huds.	LC	LC		C				
Luzerne lupuline, Minette	<i>Medicago lupulina</i> L.	LC	LC		CCC				
Luzerne cultivée	<i>Medicago sativa</i> L.	LC	LC		CC				
Mélique uniflore	<i>Melica uniflora</i> Retz.	LC	LC		CC				
Mélilot blanc	<i>Melilotus albus</i> Medik.	LC	LC		CC				
Mélilot élevé	<i>Melilotus altissimus</i> Thuill.	LC	LC		CC				
Mélicse officinale	<i>Melissa officinalis</i> L.	LC	NA		AR				
Menthe aquatique, Baume d'eau, Baume de rivière, Bonhomme de rivière, Menthe rouge, Riolet, Menthe à grenouille	<i>Mentha aquatica</i> L.	LC	LC		CC		Oui		
Mercuriale annuelle, Vignette	<i>Mercurialis annua</i> L.	LC	LC		CC				
Mercuriale vivace, Mercuriale des montagnes	<i>Mercurialis perennis</i> L.	LC	LC		CC				
Tabouret perfolié	<i>Microthlaspi perfoliatum</i> (L.) F.K.Mey.	LC	LC		CC				
Millet diffus, Lillet étalé, Millet sauvage	<i>Milium effusum</i> L.	LC	LC		CC				
Sabline à trois nervures, Moehringie à trois nervures	<i>Moehringia trinervia</i> (L.) Clairv.	LC	LC		CC				
Myosotis des champs	<i>Myosotis arvensis</i> (L.) Hill	LC	LC		CCC				
Myosotis des marais, Myosotis faux Scorpion	<i>Myosotis scorpioides</i> L.	LC	LC		CC		Oui		
Myosotis des forêts	<i>Myosotis sylvatica</i> Hoffm.	LC	LC		C				
Cresson des fontaines	<i>Nasturtium officinale</i> W.T.Aiton	LC	LC		C		Oui		
Néottie nid d'oiseau, Herbe aux vers	<i>Neottia nidus-avis</i> (L.) Rich.	LC	LC		C				
Tabouret verdoyant	<i>Noccaea caerulea</i> subsp. <i>virens</i> (Jord.) Kerguelen	LC	NA		C				
Nénuphar jaune, Nénufar jaune	<i>Nuphar lutea</i> (L.) Sm.	LC	LC		C				



Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste Rouge France	Liste Rouge Lorraine	Menacée ?	Rareté en Lorraine	Patrimoniale ?	Indicatrice de zone humide ? (D'après l'arrêté du 24 juin 2008)	Déterminante ZNIEFF Lorraine	Espèce exotique envahissante
Euphrase lancéolée	<i>Odontites luteus subsp. lanceolatus</i> (Gaudin) P.Fourn.	LC	NA		CC				
Onagre à sépales rouges, Onagre de Glaziou	<i>Oenothera glazioviana</i> Micheli	NA	NA		AC				
Sainfoin, Esparcette, Sainfoin à feuilles de Vesce	<i>Onobrychis viciifolia</i> Scop.	LC	NA		C				
Ophrys élevé, Ophrys frelon	<i>Ophrys fuciflora subsp. elatior</i> (Gumpr. ex Paulus) Engel & Quentin	VU	NA	Oui		Oui			
Origan commun	<i>Origanum vulgare</i> L.	LC	LC		CC				
Ornithogale sans tige, Ornithogale de Sardaigne	<i>Ornithogalum exscapum subsp. sandalioticum</i> Tornad. & Garbari	VU	NA	Oui	CC	Oui			
Oxalis corniculé, Trèfle jaune	<i>Oxalis corniculata</i> L.	LC	NA		C				
Pavot douteux	<i>Papaver dubium subsp. dubium</i> L.	LC	LC		CC				
Coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i> L.	LC	LC		CC				
Parisette à quatre feuilles, Étrangle loup	<i>Paris quadrifolia</i> L.	LC	LC		CC				
Vigne-vierge commune	<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch	NA	NA		CC				Plante Exotique Envahissante implantée
Renouée à feuilles de patience, Renouée gonflée	<i>Persicaria lapathifolia</i> (L.) Delarbre	LC	LC		CC				
Renouée Persicaire	<i>Persicaria maculosa</i> Gray	LC	LC		CC				
Pétasite hybride, Herbe aux chapeaux	<i>Petasites hybridus</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb.	LC	LC		AC		Oui		
Baldingère faux-roseau, Fromenteau	<i>Phalaris arundinacea</i> L.	LC	LC		CCC		Oui		
Orpin bâtard	<i>Phedimus spurius</i> (M.Bieb) 't Hart	NA	NA						
Orobanche pourprée	<i>Phelipanche purpurea</i> (Jacq.) Soják	LC	NT		AR			Oui	
Fléole de Bertoloni	<i>Phleum nodosum</i> L.	LC	LC		C				
Fléole des prés	<i>Phleum pratense</i> L.	LC	LC		CCC				
Picride éperviaire, Herbe aux vermisseaux	<i>Picris hieracioides</i> L.	LC	LC		CC				
Piloselle	<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip.	LC	LC		CCC				
Grand boucage	<i>Pimpinella major</i> (L.) Huds.	LC	LC		CC				
Petit boucage, Persil de Bouc	<i>Pimpinella saxifraga</i> L.	LC	LC		CC				
Pois cultivé	<i>Pisum sativum subsp. sativum</i> L.	NA	NA		CC				
Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures	<i>Plantago lanceolata</i> L.	LC	LC		CCC				
Plantain moyen	<i>Plantago media</i> L.	LC	LC		CC				
Pâturin comprimé, Pâturin à tiges aplaties	<i>Poa compressa</i> L.	LC	LC		CC				
Pâturin des bois, Pâturin des forêts	<i>Poa nemoralis</i> L.	LC	LC		CCC				
Pâturin commun, Gazon d'Angleterre	<i>Poa trivialis</i> L.	LC	LC		CCC				
Pâturin des forêts	<i>Poa trivialis subsp. sylvicola</i> (Guss.) H.Lindb.	LC	NA		AC				
Sceau de Salomon multiflore, Polygonate multiflore	<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All.	LC	LC		CC				
Renouée des oiseaux, Renouée Traînasse	<i>Polygonum aviculare</i> L.	LC	LC		CCC				
Peuplier commun noir, Peuplier noir	<i>Populus nigra</i> L.	LC	DD		AC		Oui		
Peuplier Tremble	<i>Populus tremula</i> L.	LC	LC		CCC				

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste Rouge France	Liste Rouge Lorraine	Menacée ?	Rareté en Lorraine	Patrimoniale ?	Indicatrice de zone humide ? <i>(D'après l'arrêté du 24 juin 2008)</i>	Déterminante ZNIEFF Lorraine	Espèce exotique envahissante
Potentille rampante, Quintefeuille	<i>Potentilla reptans</i> L.	LC	LC		CCC				
Potentille faux fraisier, Potentille stérile	<i>Potentilla sterilis</i> (L.) Garcke	LC	LC		CC				
Pimprenelle à fruits réticulés	<i>Poterium sanguisorba</i> L.	LC	LC		CCC				
Primevère élevée, Coucou des bois	<i>Primula elatior</i> (L.) Hill	LC	LC		CCC				
Coucou, Primevère officinale, Brérelle	<i>Primula veris</i> L.	LC	LC		CCC				
Primevère acaule	<i>Primula vulgaris</i> Huds.	LC	DD		AR			Oui	
Scille de Corse	<i>Prospero corsicum</i> (Boullu) J.-M.Tison	LC	NA		C				
Brunelle commune, Herbe au charpentier	<i>Prunella vulgaris</i> L.	LC	LC		CCC				
Merisier vrai, Cerisier des bois	<i>Prunus avium</i> (L.) L.	LC	LC		CCC				
Épine noire, Prunellier, Pelossier	<i>Prunus spinosa</i> L.	LC	LC		CCC				
Pulmonaire du Dauphiné	<i>Pulmonaria longifolia</i> subsp. <i>delphinensis</i> Bolliger	LC	NA		CC				
Pulmonaire alpine	<i>Pulmonaria mollis</i> subsp. <i>alpigena</i> W.Sauer	DD	NA		CC				
Chêne pédonculé, Gravelin	<i>Quercus robur</i> L.	LC	LC		CCC				
Chêne pédonculé, Gravelin	<i>Quercus robur</i> L.	LC	LC		CCC				
Renoncule bulbeuse	<i>Ranunculus bulbosus</i> L.	LC	LC		CCC				
Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens</i> L.	LC	LC		CCC		Oui		
Réséda jaune, Réséda bâtard	<i>Reseda lutea</i> L.	LC	LC		CC				
Renouée du Japon	<i>Reynoutria japonica</i> Houtt.	NA	NA		CC				Plante Exotique Envahissante implantée
Nerprun purgatif	<i>Rhamnus cathartica</i> L.	LC	LC		C				
Groseillier à maquereaux	<i>Ribes uva-crispa</i> L.	LC	LC		CC				
Robinier faux-acacia, Carouge	<i>Robinia pseudoacacia</i> L.	NA	NA		CC				Plante Exotique Envahissante implantée
Romulée d'Armorique, Romulée de Bretagne	<i>Romulea columnae</i> subsp. <i>coronata</i> (Merino) Merino	LC	NA						
Rorippe des forêts, Roripe des bois	<i>Rorippa sylvestris</i> (L.) Besser	LC	LC		AR		Oui		
Rosier des champs, Rosier rampant	<i>Rosa arvensis</i> Huds.	LC	LC		CC				
Rosier des chiens, Rosier des haies	<i>Rosa canina</i> L.	LC	LC		CCC				
Garance de Requien	<i>Rubia peregrina</i> subsp. <i>requienii</i> (Duby) Cardona & Sierra	LC	NA		AR				
Rosier bleue, Ronce à fruits bleus, Ronce bleue	<i>Rubus caesius</i> L.	LC	LC		CC		Oui		
Ronce commune	<i>Rubus fruticosus</i> L.	DD	NA		–				
Framboisier	<i>Rubus idaeus</i> L.	LC	LC		CC				
Oseille des prés, Rumex oseille	<i>Rumex acetosa</i> L.	LC	LC		CCC				
Patience agglomérée, Oscille agglomérée	<i>Rumex conglomeratus</i> Murray	LC	LC		CC		Oui		
Patience à feuilles obtuses, Patience sauvage	<i>Rumex obtusifolius</i> L.	LC	LC		CCC				
Sagine couchée	<i>Sagina procumbens</i> L.	LC	LC		CC				
Saule blanc, Saule commun	<i>Salix alba</i> L.	LC	LC		CC		Oui		
Saule marsault, Saule des chèvres	<i>Salix caprea</i> L.	LC	LC		CCC				
Saule fragile	<i>Salix fragilis</i> L.	LC	LC				Oui		



Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste Rouge France	Liste Rouge Lorraine	Menacée ?	Rareté en Lorraine	Patrimoniale ?	Indicatrice de zone humide ? (D'après l'arrêté du 24 juin 2008)	Déterminante ZNIEFF Lorraine	Espèce exotique envahissante
Osier rouge, Osier pourpre	<i>Salix purpurea</i> L.	LC	LC		C		Oui		
Osier blanc	<i>Salix viminalis</i> L.	LC	LC		C		Oui		
Sauge officinale	<i>Salvia officinalis</i> L.	NT	NA		RR				
Sureau yèble, Herbe à l'aveugle	<i>Sambucus ebulus</i> L.	LC	LC		CC				
Sureau noir, Sampéchier	<i>Sambucus nigra</i> L.	LC	LC		CCC				
Sanicle d'Europe, Herbe aux chênes	<i>Sanicula europaea</i> L.	LC	LC		C				
Saponaire officinale, Savonnière, Herbe à savon	<i>Saponaria officinalis</i> L.	LC	LC		CC				
Saxifrage rose	<i>Saxifraga rosacea</i> subsp. <i>rosacea</i> Moench	CR	NA	Oui		Oui			
Fétuque Roseau	<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort.	LC	LC		CCC				
Fétuque géante	<i>Schedonorus giganteus</i> (L.) Holub	LC	LC		CC				
Liondent d'automne	<i>Scorzoneroïdes autumnalis</i> (L.) Moench	LC	LC		CC				
Scrofulaire aquatique, Scrofulaire de Balbis	<i>Scrophularia auriculata</i> L.	LC	LC		C		Oui		
Scrofulaire très rameuse, Scrophulaire rameuse	<i>Scrophularia canina</i> subsp. <i>ramosissima</i> (Loisel.) Bonnier & Layens	LC	NA		C				
Scrophulaire noueuse	<i>Scrophularia nodosa</i> L.	LC	LC		CCC				
Scutellaire casquée, Scutellaire à casque	<i>Scutellaria galericulata</i> L.	LC	LC		CC		Oui		
Poivre de muraille, Orpin acre	<i>Sedum acre</i> L.	LC	LC		CC				
Joubarbe des toits, Grande joubarbe	<i>Sempervivum tectorum</i> L.	LC	NA		AR				
Séneçon commun	<i>Senecio vulgaris</i> L.	LC	LC		CCC				
Sétaire verticillée, Panic verticillé	<i>Setaria verticillata</i> (L.) P.Beauv.	LC	LC		C				
Compagnon rouge, Robinet rouge	<i>Silene dioica</i> (L.) Clairv.	LC	LC		CC				
Silène penché	<i>Silene nutans</i> subsp. <i>nutans</i> L.	LC	NA		C				
Silène à une seule fleur, Silène de Bastard	<i>Silene uniflora</i> subsp. <i>uniflora</i> Roth	LC	NA		AC				
Silène enflé, Tapotte	<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke	LC	LC		CC				
Moutarde des champs, Raveluche	<i>Sinapis arvensis</i> L.	LC	LC		CC				
Herbe aux chantres, Sisymbre officinal	<i>Sisymbrium officinale</i> (L.) Scop.	LC	LC		CC				
Douce amère, Bronde	<i>Solanum dulcamara</i> L.	LC	LC		CC		Oui		
Morelle noire	<i>Solanum nigrum</i> subsp. <i>nigrum</i> L.	LC	NA		CC				
Morelle poilue	<i>Solanum villosum</i> subsp. <i>villosum</i> Mill.	LC	NA						
Laiteron potager, Laiteron lisse	<i>Sonchus oleraceus</i> L.	LC	LC		CC				
Alouchier, Alisier blanc	<i>Sorbus aria</i> (L.) Crantz	LC	LC						
Alisier des bois, Alisier torminal, Alouchier	<i>Sorbus torminalis</i> (L.) Crantz	LC	LC						
Épiaire des Alpes	<i>Stachys alpina</i> L.	LC	LC		C				
Épiaire des marais, Ortie bourbière	<i>Stachys palustris</i> L.	LC	LC		CC		Oui		
Épiaire droite	<i>Stachys recta</i> L.	LC	LC		C				
Épiaire des bois, Ortie à crapauds	<i>Stachys sylvatica</i> L.	LC	LC		CCC				
Stellaire des sources	<i>Stellaria alsine</i> Grimm	LC	LC		C		Oui		
Stellaire holostée	<i>Stellaria holostea</i> L.	LC	LC						
Mouron des oiseaux, Morgeline	<i>Stellaria media</i> (L.) Vill.	LC	LC		CCC				

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste Rouge France	Liste Rouge Lorraine	Menacée ?	Rareté en Lorraine	Patrimoniale ?	Indicatrice de zone humide ? <i>(D'après l'arrêté du 24 juin 2008)</i>	Déterminante ZNIEFF Lorraine	Espèce exotique envahissante
Grande consoude	<i>Symphytum officinale</i> L.	LC	LC		CC		Oui		
Lilas	<i>Syringa vulgaris</i> L.	NA	NA		AC				
Tanaisie commune, Sent-bon	<i>Tanacetum vulgare</i> L.	LC	LC		CC				
Pissenlit	<i>Taraxacum officinale</i> F.H.Wigg.	LC	LC		CC				
Germandrée, Sauge des bois, Germandrée Scorodaine	<i>Teucrium scorodonia</i> L.	LC	LC		CC				
Torilis négligé	<i>Torilis arvensis</i> subsp. <i>neglecta</i> (Rony & E.G.Camus) Thell.	NA	NA		CC				
Torilis faux-cerfeuil, Grattau	<i>Torilis japonica</i> (Houtt.) DC.	LC	LC		CC				
Scirpe cespiteux, Souchet d'Allemagne	<i>Trichophorum cespitosum</i> subsp. <i>germanicum</i> (Palla) Hegi	LC	LC						
Trèfle doré, Trèfle agraire	<i>Trifolium aureum</i> Pollich	LC	LC		R				
Trèfle douteux, Petit Trèfle jaune	<i>Trifolium dubium</i> Sibth.	LC	LC		CC				
Trèfle Porte-fraises	<i>Trifolium fragiferum</i> L.	LC	LC		C				
Trèfle intermédiaire, Trèfle moyen	<i>Trifolium medium</i> L.	LC	LC		CC				
Trèfle des prés, Trèfle violet	<i>Trifolium pratense</i> L.	LC	LC		CCC				
Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande	<i>Trifolium repens</i> L.	LC	LC		CCC				
Matricaire inodore	<i>Tripleurospermum inodorum</i> (L.) Sch.Bip.	LC	LC		CC				
Blé tendre, Froment, Blé ordinaire	<i>Triticum aestivum</i> L.	NA	NA		R				
Tussilage, Pas-d'âne, Herbe de saint Quirin	<i>Tussilago farfara</i> L.	LC	LC		CC				
Orme glabre	<i>Ulmus glabra</i> Huds.	LC	LC		C				
Petit orme, Orme cilié	<i>Ulmus minor</i> Mill.	LC	LC		CC				
Ortie dioïque, Grande ortie	<i>Urtica dioica</i> L.	LC	LC		CCC				
Valériane un peu hispide, Valériane à poils rudes	<i>Valeriana excelsa</i> Poir., 1808	NE	NE						
Valériane officinale, Valériane des collines	<i>Valeriana officinalis</i> L.	LC	LC		AC				
Mache doucette, Mache	<i>Valerianella locusta</i> (L.) Laterr.	LC	LC		CC				
Molène à fruits coniques	<i>Verbascum conocarpum</i> subsp. <i>conocarpum</i> Moris	EN	NA		AR				
Molène bouillon-blanc, Herbe de saint Fiacre	<i>Verbascum thapsus</i> L.	LC	LC		CC				
Verveine officinale	<i>Verbena officinalis</i> L.	LC	LC		CC				
Mouron aquatique, Mouron d'eau	<i>Veronica anagallis-aquatica</i> L.	LC	LC		C		Oui		
Véronique des champs, Velvete sauvage	<i>Veronica arvensis</i> L.	LC	LC		CC				
Véronique petit chêne, Fausse Germandrée	<i>Veronica chamaedrys</i> L.	LC	LC		CCC				
Véronique des montagnes	<i>Veronica montana</i> L.	LC	LC		CC				
Véronique officinale, Herbe aux ladres	<i>Veronica officinalis</i> L.	LC	LC		CC				
Véronique de Perse	<i>Veronica persica</i> Poir.	NA	NA		CCC				
Véronique à feuilles de serpolet	<i>Veronica serpyllifolia</i> L.	LC	LC		CC				
Véronique à feuilles presque lobées	<i>Veronica sublobata</i> M.A.Fisch.	LC	LC		C				
Viorne mancienne	<i>Viburnum lantana</i> L.	LC	LC		CC				
Viorne obier, Viorne aquatique	<i>Viburnum opulus</i> L.	LC	LC		CCC				



Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste Rouge France	Liste Rouge Lorraine	Menacée ?	Rareté en Lorraine	Patrimoniale ?	Indicatrice de zone humide ? <i>(D'après l'arrêté du 24 juin 2008)</i>	Déterminante ZNIEFF Lorraine	Espèce exotique envahissante
Vesce cracca, Jarosse	<i>Vicia cracca</i> L.	LC	LC		CCC				
Vesce des haies	<i>Vicia sepium</i> L.	LC	LC		CCC				
Petite pervenche, Violette de serpent	<i>Vinca minor</i> L.	LC	LC		CC				
Pensée des champs	<i>Viola arvensis</i> Murray	LC	LC		CC				
Violette hérissée	<i>Viola hirta</i> L.	LC	LC		CC				
Pensée jaune	<i>Viola lutea</i> subsp. <i>lutea</i> Huds.	LC	NA		C				
Violette odorante	<i>Viola odorata</i> L.	LC	LC		CC				
Violette des bois, Violette de Reichenbach	<i>Viola reichenbachiana</i> Jord. ex Boreau	LC	LC		CC				
Violette de Rivinus, Violette de rivin	<i>Viola riviniana</i> Rchb.	LC	LC		CC				
Gui des feuillus	<i>Viscum album</i> L.	LC	LC		CC				
Vigne cultivée	<i>Vitis vinifera</i> L.	LC	NA		C				
Vulpie	<i>Vulpia alopecuros</i> (Schousb.) Dumort.	NA	NA						
Maïs	<i>Zea mays</i> L.	NA	NA						